

SELARL HOR

Sylvie GRANGE - Bertrand PIRODON - Franck VACHER - Julien DOUCEDE
David DERMANOUKIAN



HOR

HUISSIERS
OULLINS RHÔNE

Membre d'une association agréée – le règlement par chèque ou carte bancaire est accepté

La Banque Postale LYON : FR79 2004 1010 0704 5505 0T03 876

R.C.S. 839 115 748 LYON – CIL : N° déclaration CIL302

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h --- Sauf Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h (Fermés le Samedi)

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DE BIENS A SAISIR

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DE BIENS A SAISIR

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT ET LE : VINGT-TROIS JUILLET

A LA REQUETE DE :

*La société **BPIFRANCE FINANCEMENT**, anciennement dénommée OSEO FINANCEMENT puis OSEO, Société Anonyme au capital de 839 907 320,00 €, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le N° 320 252 489, dont le siège social est 27/31 Avenue du Général Leclerc – 94700 MAISONS-ALFORT poursuites et diligences de son Président directeur général domicilié en sa qualité au dit siège,*

*Faisant constitution d'Avocat en la personne et au Cabinet de **Maître Jérôme LETANG**, membre de la SELARL Jérôme LETANG, Avocat au Barreau de LYON (69) y demeurant 20, Avenue du Maréchal Foch, 69009 LYON, au Cabinet duquel domicile est élu et où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit.*

*Et pour Avocat plaidant **Maître Olivier FOUCHE**, membre de la SCP FOUCHE EX-IGNOTIS, Avocat au Barreau du Val de Marne (94), ayant son siège 6, Place Salvador Allende – 94000 CRETEIL – Tél : 01.49.80.19.76 – Fax : 01.49.80.48.84.*

*Je soussignée, **Sylvie GRANGE**, Huissier de Justice Associé de la SELARL HOR, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice en résidence à OULLINS 69600, y demeurant 12 rue de la Camille ;*

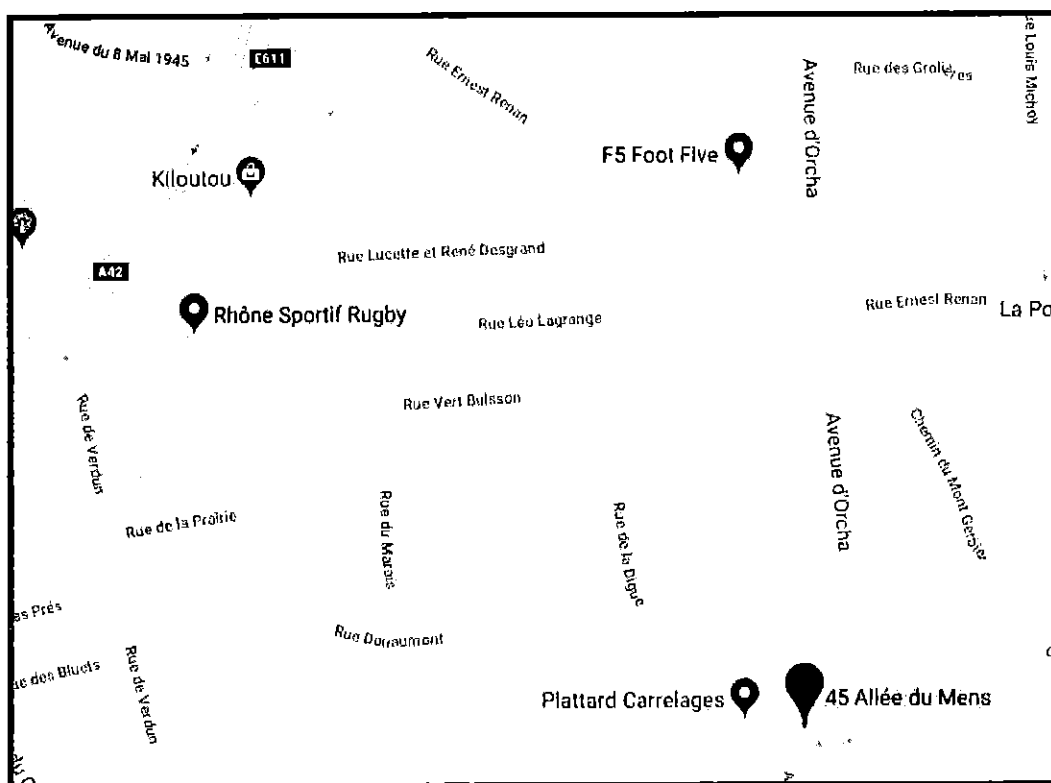
Agissant en vertu :

CERTIFIE :

M'être expressement transportée, ce jour, à 10 heures 15, Commune de VILLEURBANNE 69100, 45 Allée du Mens, afin de procéder à la description des biens appartenant à la : _____ ayant préalablement donné lieu à la délivrance d'un commandement de payer valant saisie, en date du 13 avril 2018, au préjudice de la _____ et dont la requérante se propose de poursuivre la vente forcée en la forme légale, à défaut par la susnommée d'avoir satisfait au commandement de payer valant saisie immobilière sus-énoncé.

Les biens saisis sont situés à :

- 1,9 km de l'A 42,
- 3,3 km du boulevard Laurent Bonnevey,
- 5,9 km du boulevard périphérique,
- 4,9 km de l'hôtel de ville de Villeurbanne,
- 6,3 km du centre commercial Carré de Soie, situé 2 Rue Jacquard à VAULX EN VELIN 69120.



Sur place, je constate la présence des noms suivants sur les boîtes aux lettres situées à l'entrée du tènement :

CHIEZA, VISION PEINTURE, PARE.

J'ai rencontré _____, comptable de la société _____, qui a tenté de joindre par téléphone

Ce dernier n'ayant pas répondu, _____ a vérifié si _____ étaient présents.

En l'absence de ces trois gérants, j'ai signifié l'ordonnance sur requête destinée à la société :

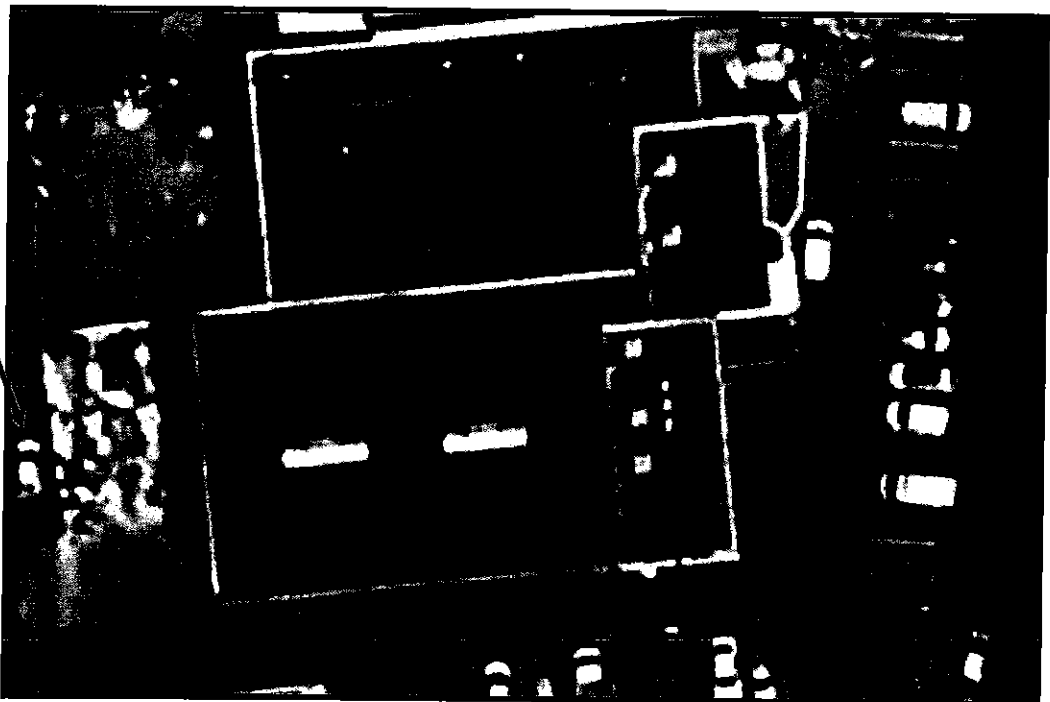
-
-
-

Puis j'ai procédé aux constatations suivantes, en présence de :

-
-
-
-

Deux bâtiments contigus sont édifiés sur le terrain de la société

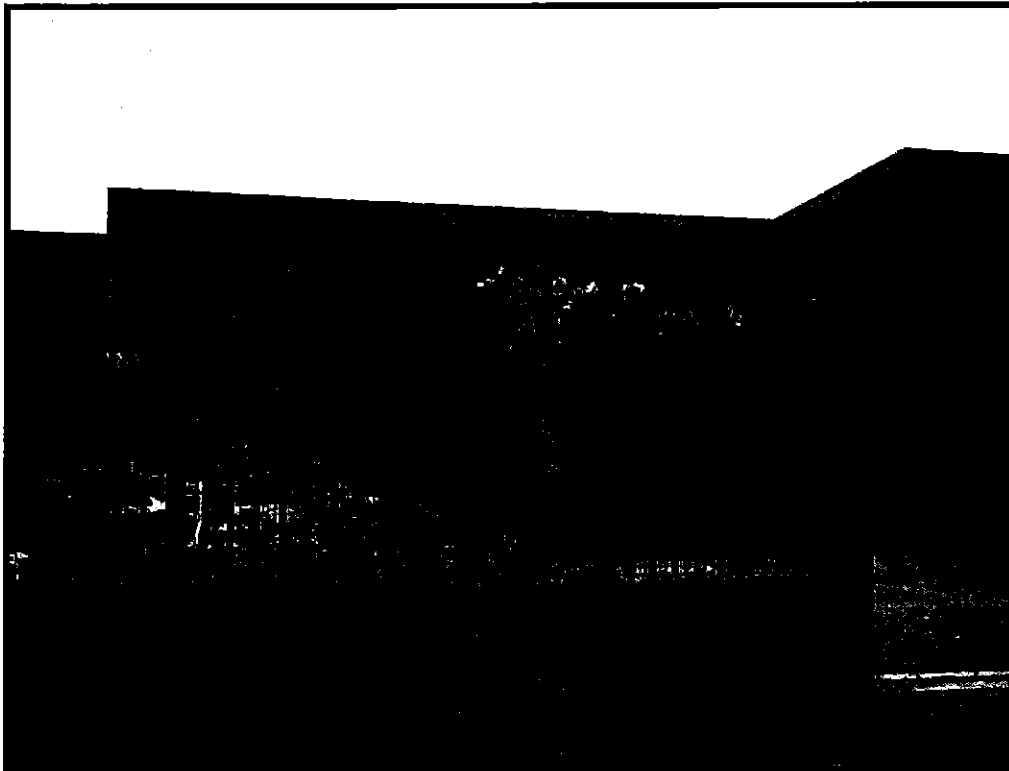
Allée du Mens



L'accès au tènement appartenant à la société
coulissants.

s'effectue par deux portails

Il est délimité de la voirie par un muret en parpaings bruts, surmonté d'un grillage en bon état.

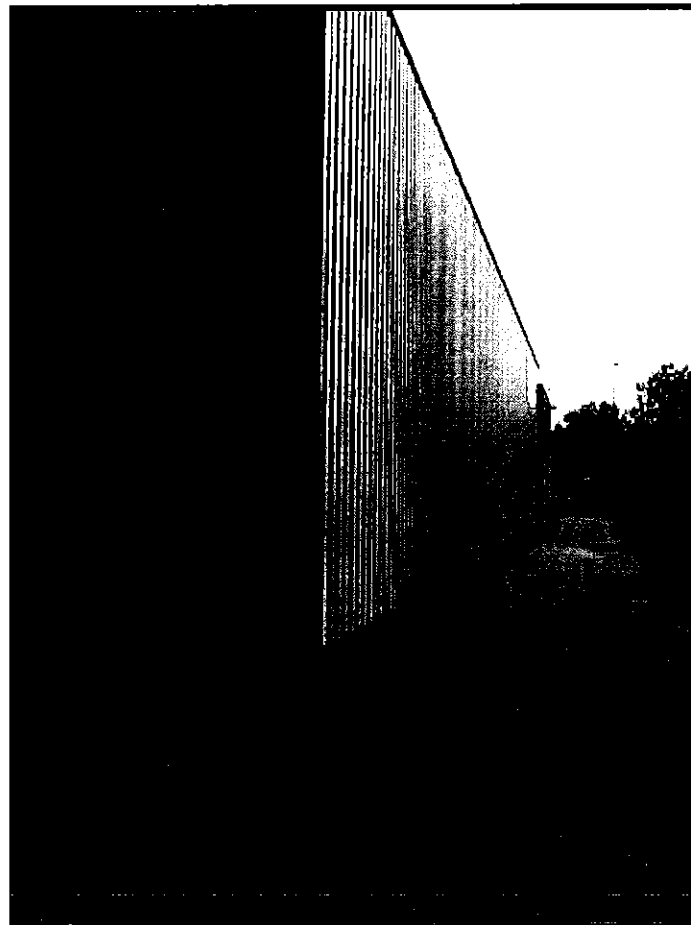
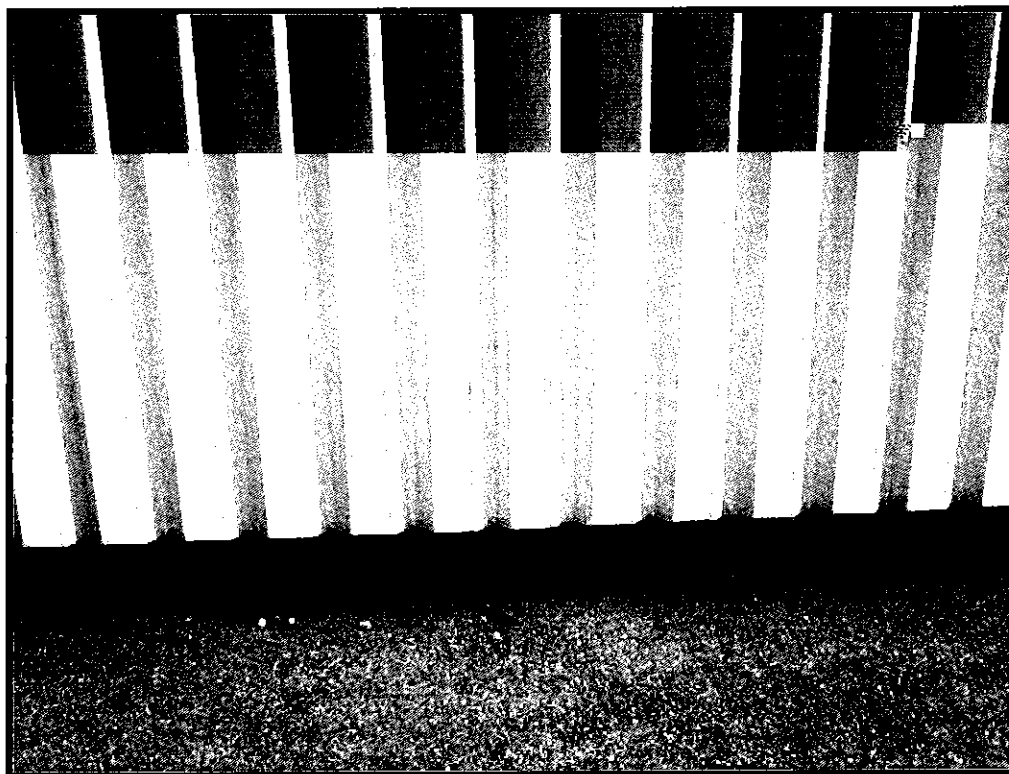


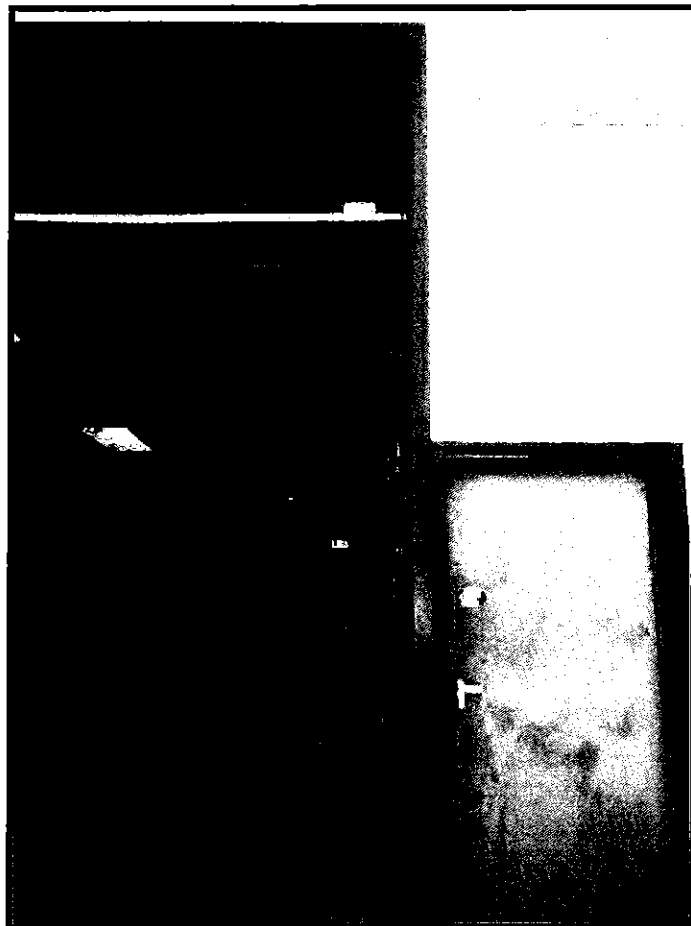
Le portail droit, face au bâtiment, donne accès à une allée recouverte d'un enrobé détérioré près du portail.



Deux enseignes, l'une au nom de « PARE LIVRAISON » et l'autre au nom de « SPEED ECHAFAUDAGE LIVRAISON » sont fixées sur le bâtiment.

Celui-ci est constitué d'un bardage extérieur, déformé en partie basse en quelques endroits le long de l'allée menant aux deux entrées du bâtiment, ainsi que sur le montant à droite de la porte sectionnelle. Cette porte sectionnelle est déformée en partie basse. A sa droite, se trouve une porte métallique à un battant.



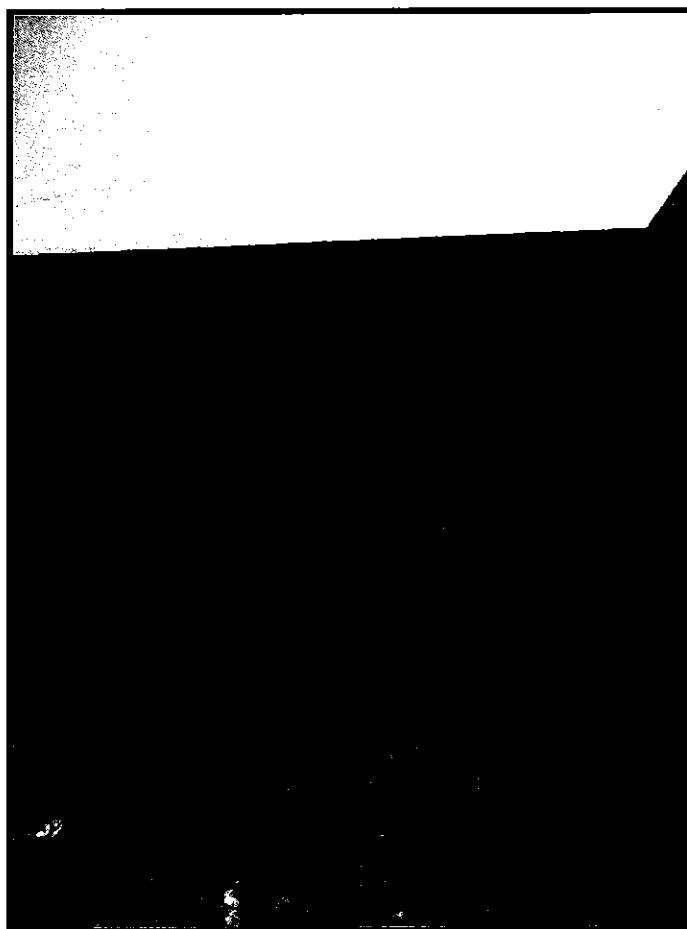


Le portail gauche donne accès à un autre parking, sur lequel sont stockés des pots de peinture et des meubles.





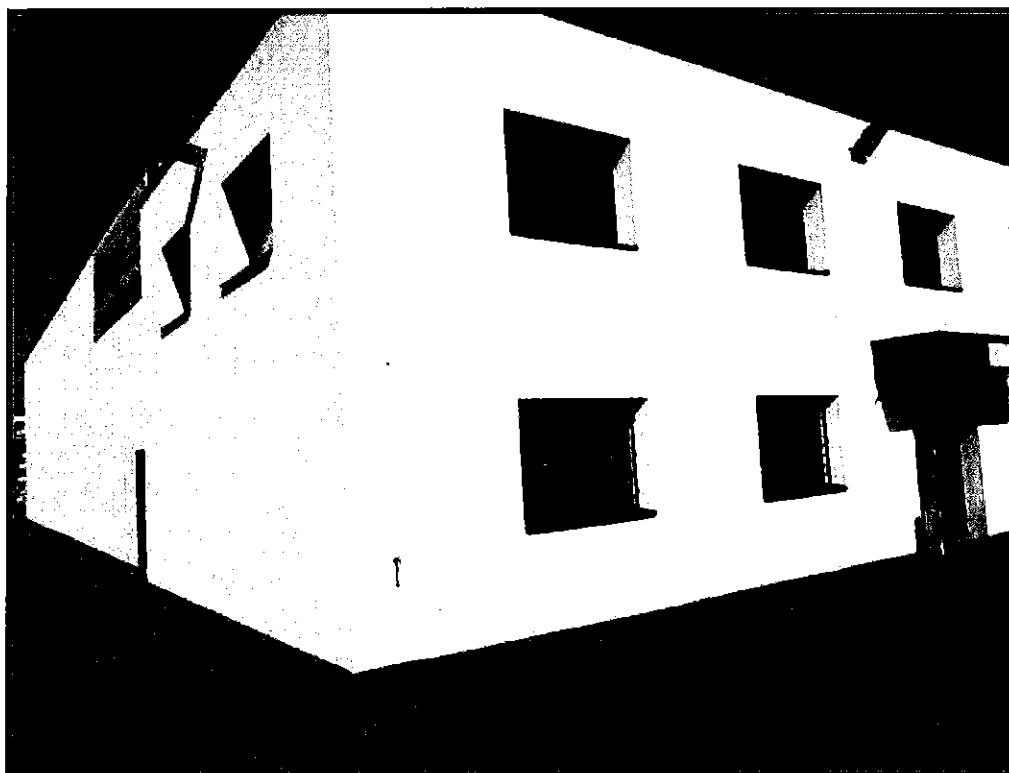
*Le bardage est en état.
La porte sectionnelle est en état.*



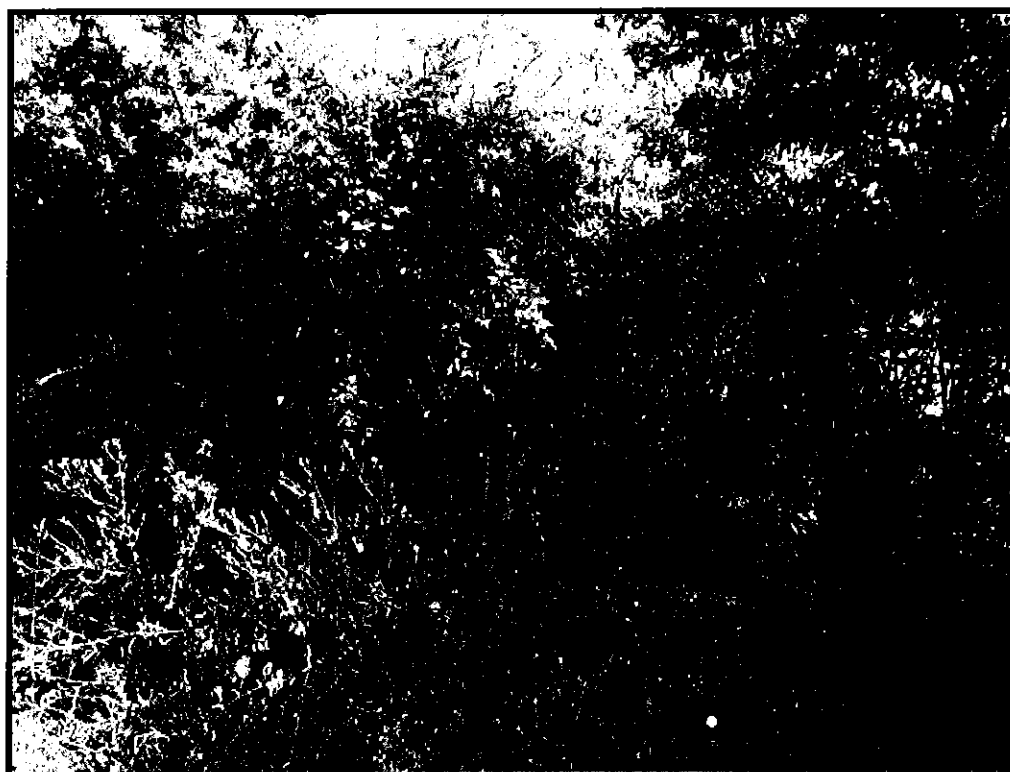
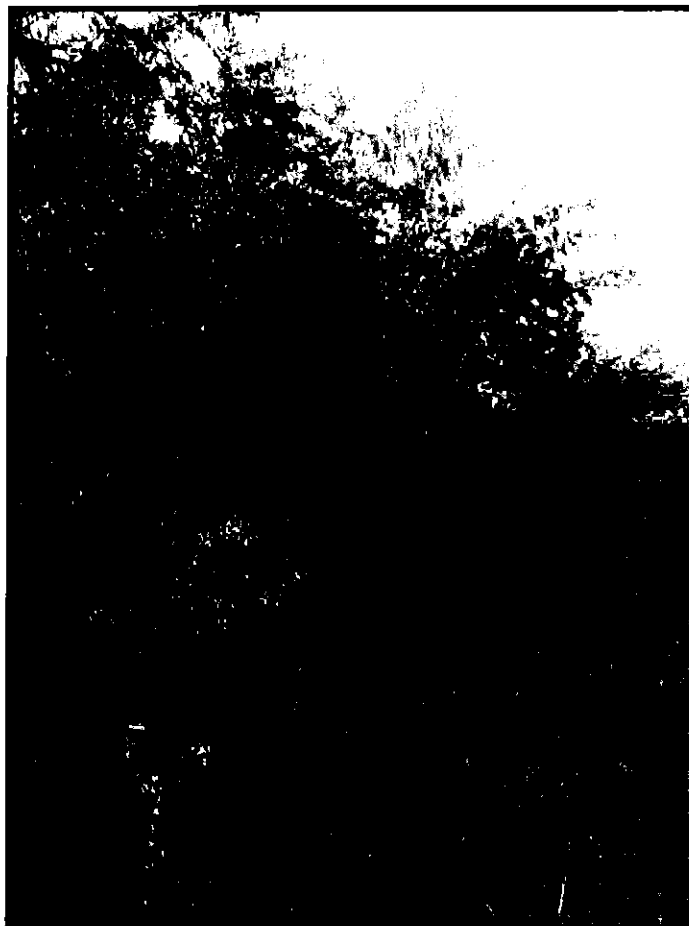
Le grillage, délimitant les deux parkings, est déformé en partie haute.

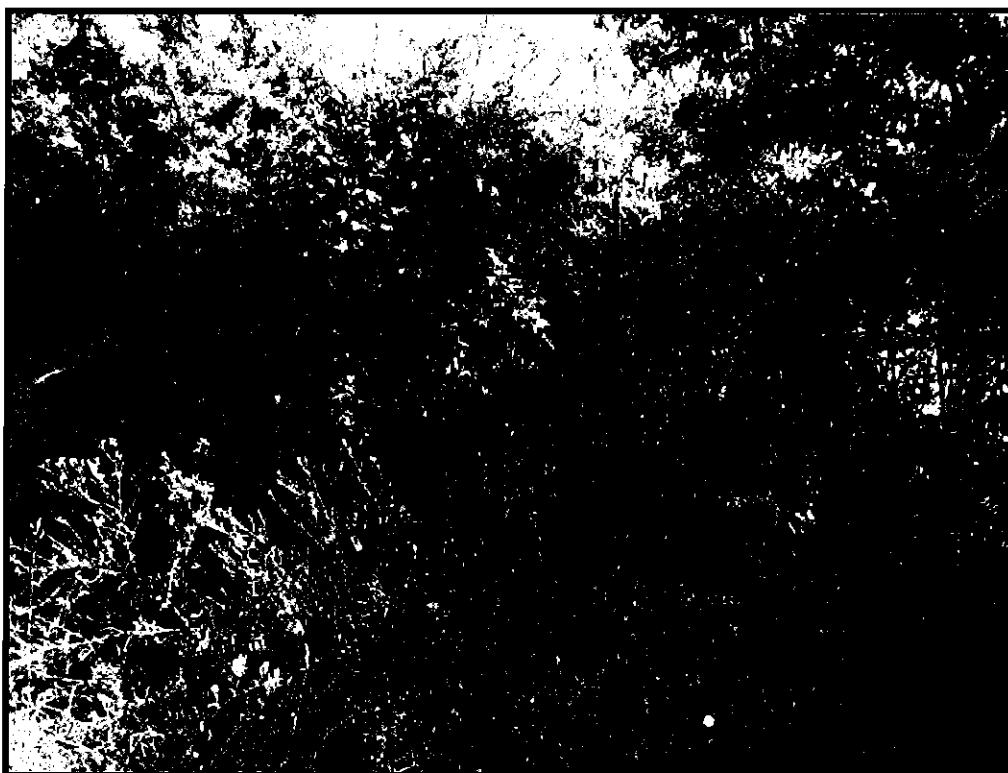


*Le bâtiment est ensuite recouvert d'un enduit en état.
Des spots extérieurs sont fixés sur les façades.
L'arête est épaufrée.
Des trous de cheville sont visibles.*

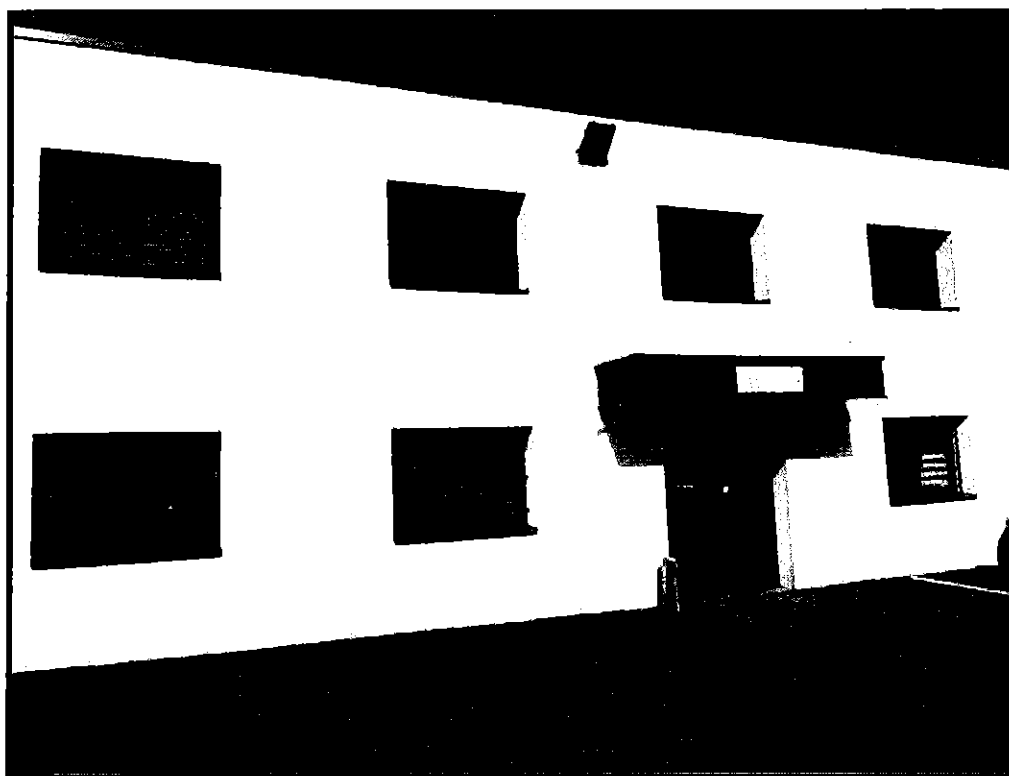


Le tènement est délimité sur le côté gauche, dos aux bâtiments, par un grillage en bon état et de l'avenue d'Orchat par un muret surmonté d'un grillage envahi par la végétation.





*Une porte à double battants vitrés, surmontée d'une casquette portant l'enseigne « PARE » donne accès à un hall d'entrée.
Le montant gauche du battant gauche est déformé.*



REZ-DE-CHAUSSEE :

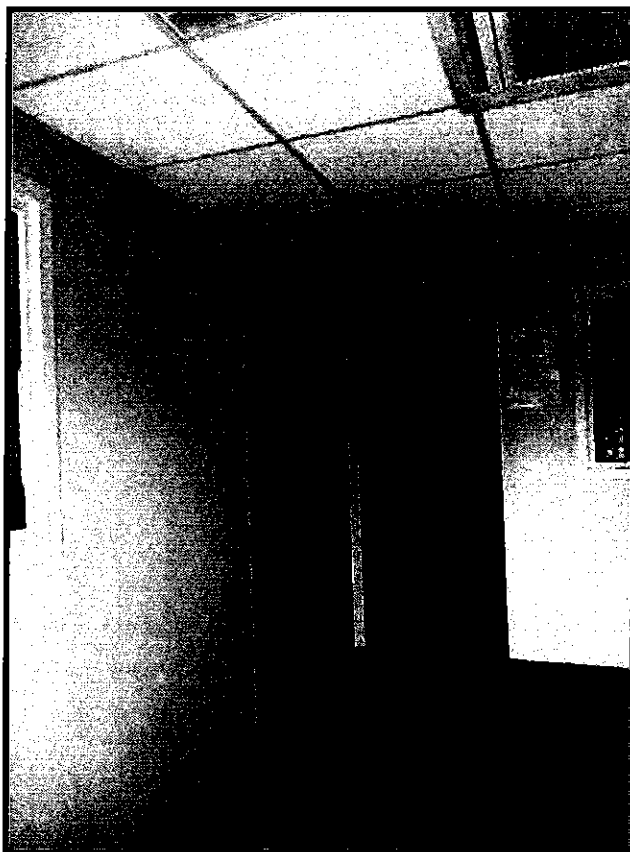
HALL D'ENTREE :

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état d'usage.

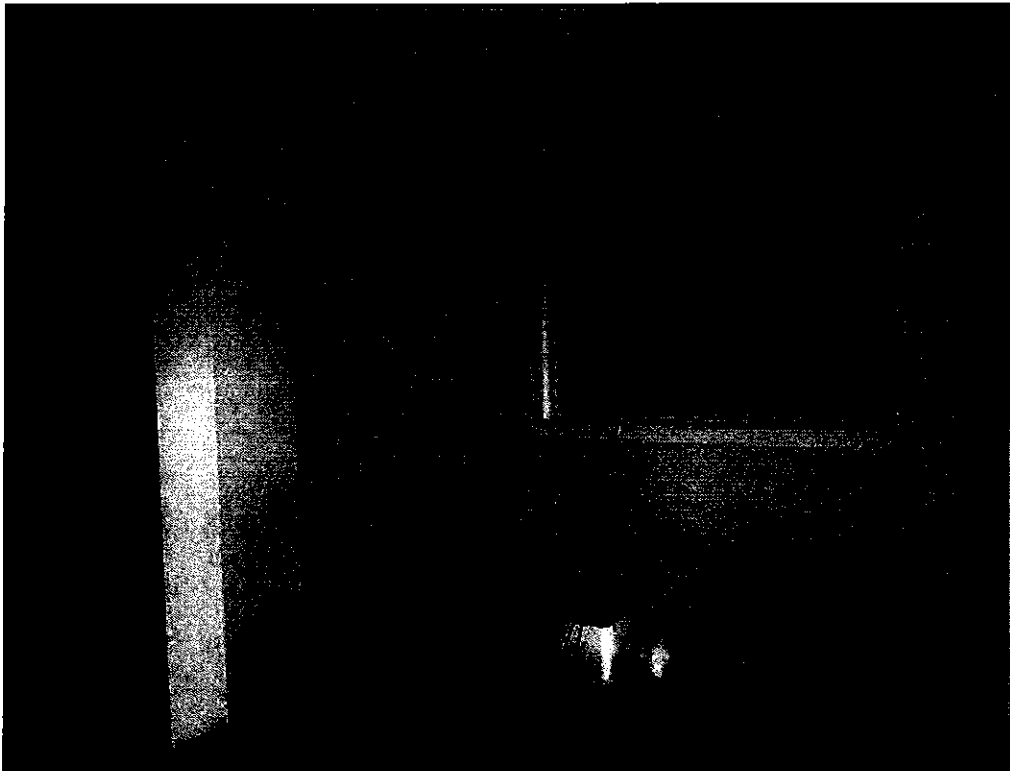
Les murs sont revêtus de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec blocs à quatre tubes néons et déflecteurs et une cassette de chauffage/climatisation.



Le hall d'entrée est éclairé par :

- une baie fixe donnant sur le bureau de la comptable situé à droite du hall d'accueil, dos à la porte d'entrée,*



- *une fenêtre donnant sur le bureau Accueil/secrétariat.*



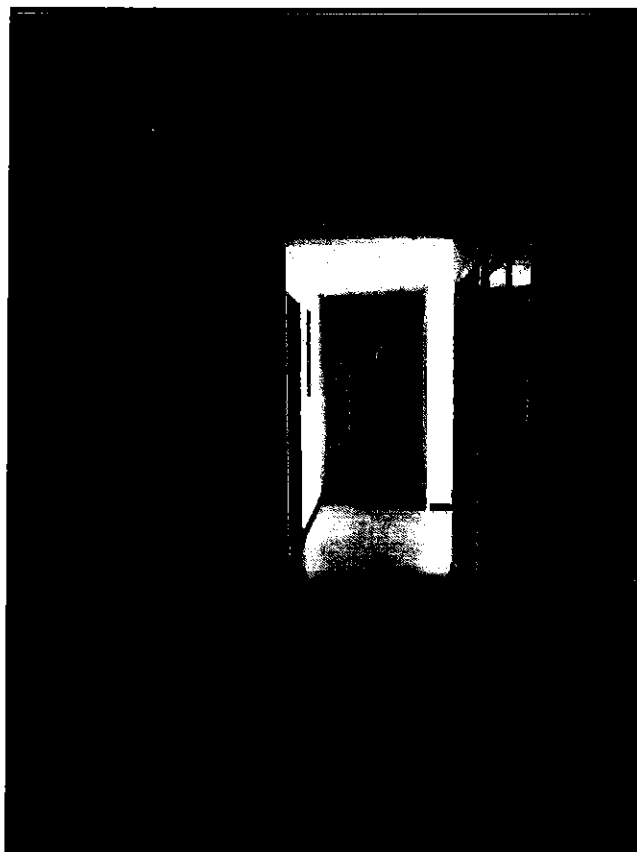
COULOIR :

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

Les plinthes en bois sont recouvertes de peinture en état d'usage.

Les murs sont revêtus de peinture blanche en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état avec blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.



LOCAL IMPRESSION :

La porte à un battant est recouverte de peinture en état sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

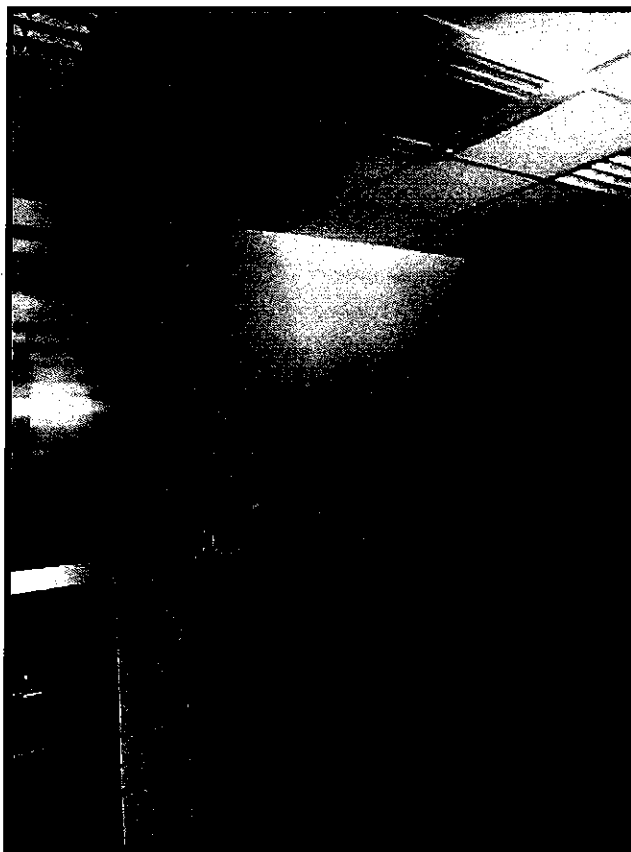
Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

Les murs sont revêtus de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état.

La pièce est éclairée par :

- *une baie fixe avec volet métallique extérieur*



- *une baie fixe donnant notamment sur l'entrée du hall d'accueil.*



BUREAU ACCUEIL/SECRETARIAT :

Accessible par une porte vitrée à un battant en état.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

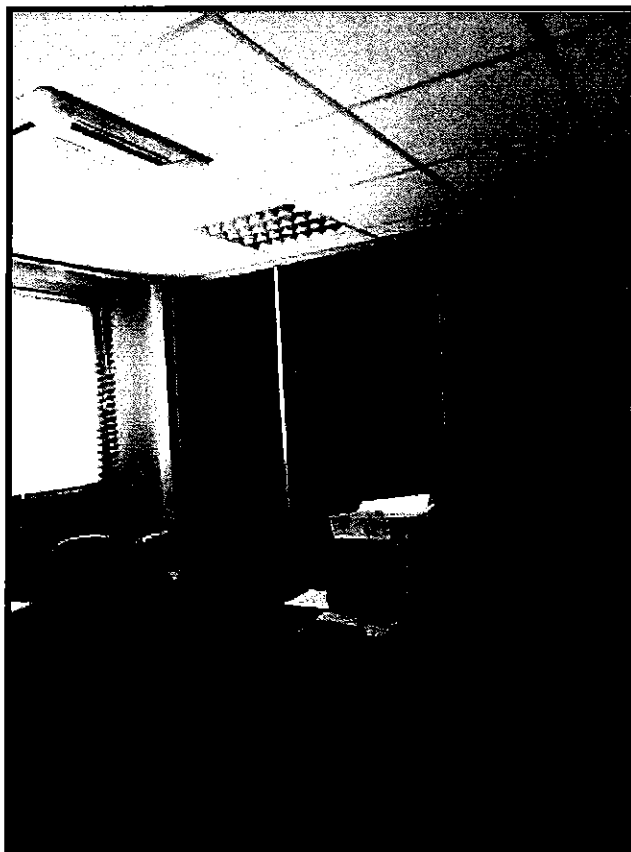
Les murs sont revêtus de peinture en état.

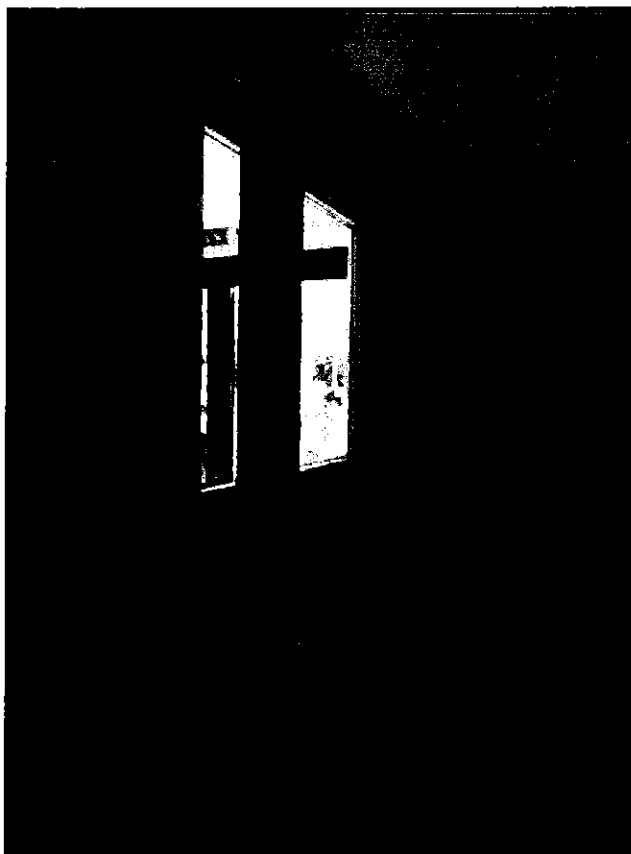
Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec blocs à quatre tubes néons et déflecteurs, cassette.

La pièce est équipée d'un placard à trois portes coulissantes pourvu de rayonnages.

Elle est éclairée par :

- *une fenêtre à deux battants coulissants dont l'encadrement métallique est en état avec store intérieur.*
- *la baie fixe qui donne sur le hall d'accueil.*





CUISINE AU FOND DU COULOIR A GAUCHE :

La porte à un battant est recouverte de peinture en état sur ses deux faces. Elle est pourvue d'une serrure.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

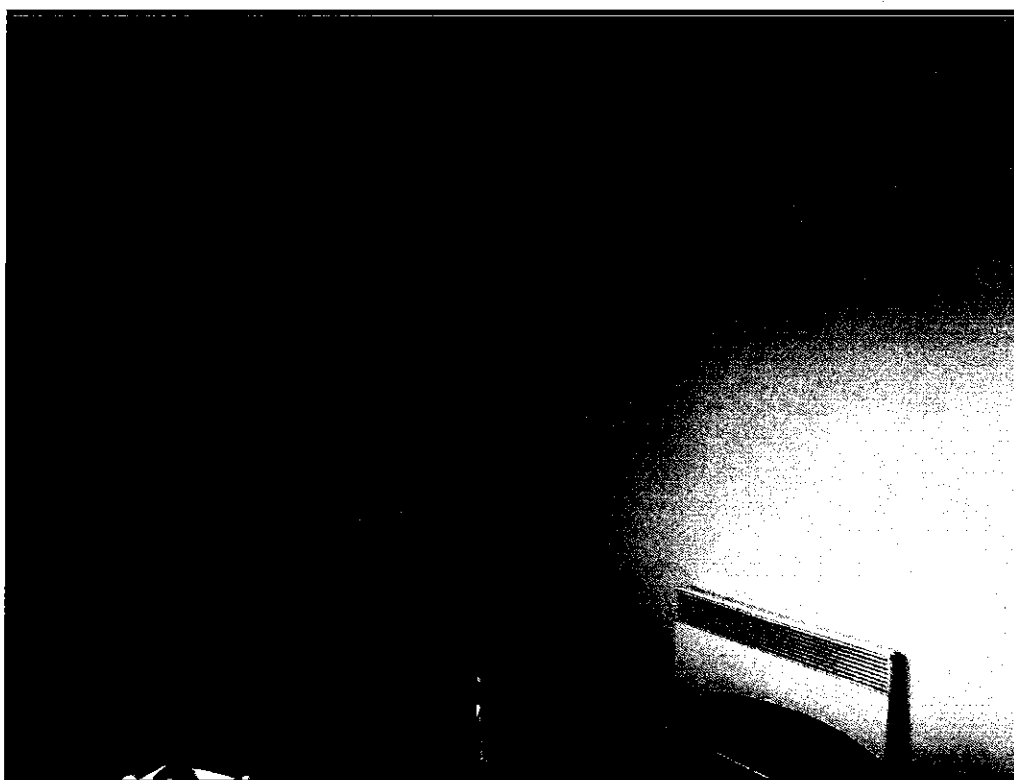
Les plinthes sont revêtues de peinture en état d'usage.

Les murs sont recouverts de toile de verre revêtue de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux battants coulissants pourvue d'une grille de protection.

Elle est équipée d'un convecteur électrique.



CABINET DE TOILETTES :

La porte à un battant est revêtue de peinture en état sur ses deux faces. Elle est équipée d'une serrure.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

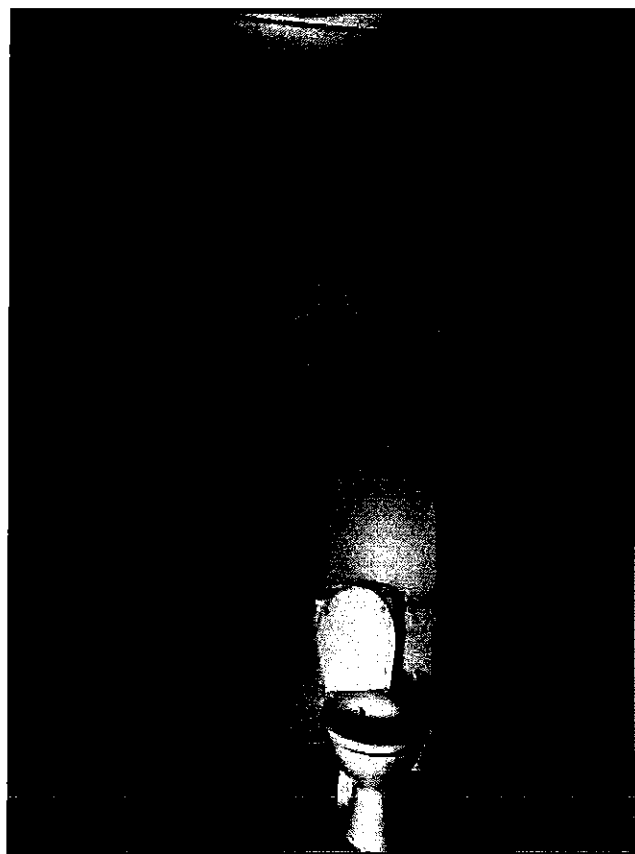
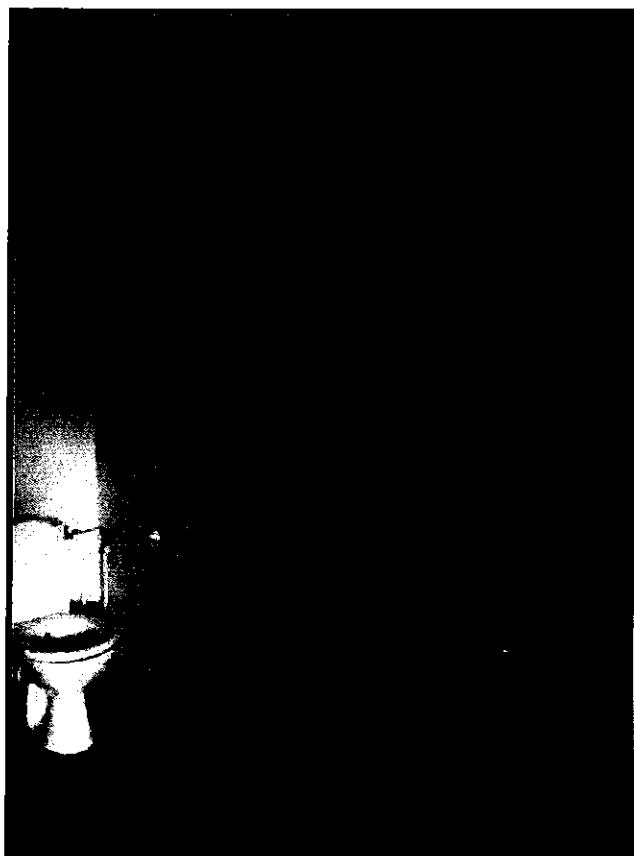
Les plinthes en bois sont recouvertes de peinture en état.

Les murs sont revêtus de toile de verre revêtue de peinture en état.

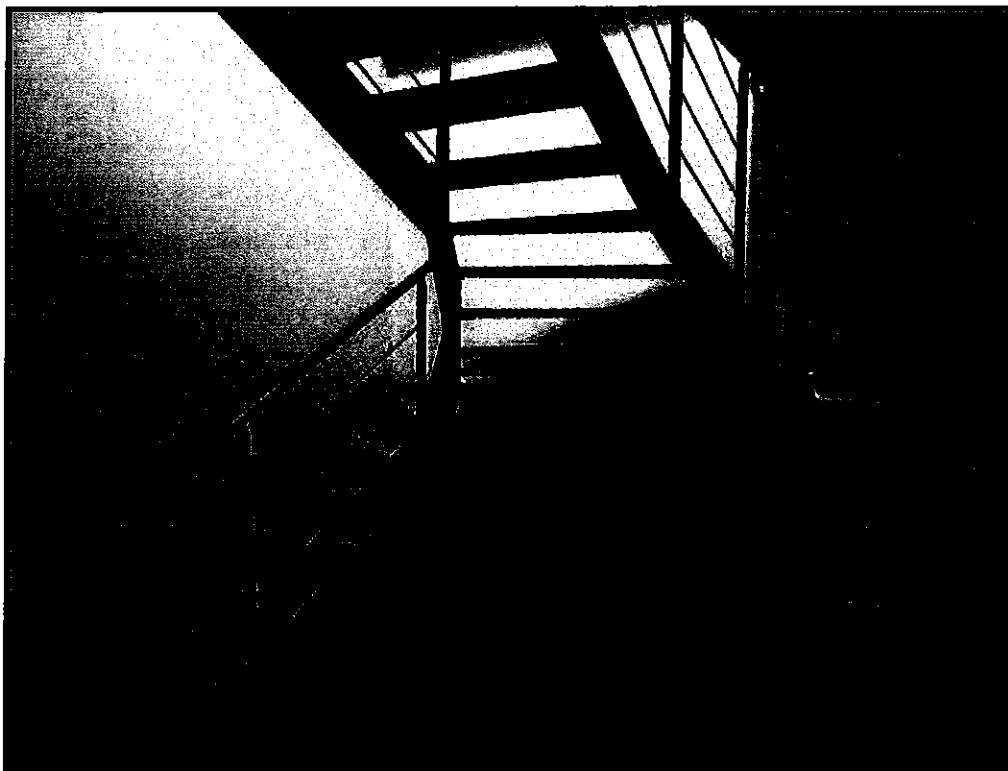
Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état.

La pièce est équipée :

- d'un wc siège anglais avec double abattant, réservoir de chasse d'eau
- d'un lave-mains avec robinet mitigeur eau chaude/eau froide. La faïence murale sur deux faces est en état.



Une porte de secours, équipée d'une barre anti-panique, donne accès à l'entrepôt.



BUREAU COMPTABILITE :

La porte à un battant est revêtue de peinture en état sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

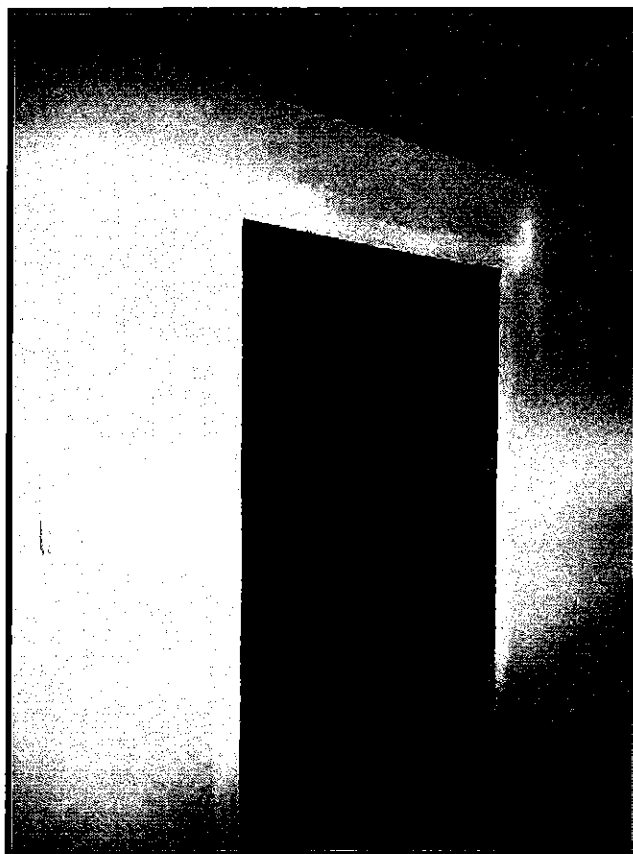
Les murs sont revêtus de peinture en état d'usage, ayant fait l'objet d'une reprise à gauche de la porte.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.

Elle est éclairée par :

- *une fenêtre à deux battants coulissants dont l'encadrement métallique est en état,*
- *la baie fixe qui donne sur le hall d'accueil.*

Une ouverture a été pratiquée dans le mur à gauche de la porte et donne accès à un bureau.



BUREAU :

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

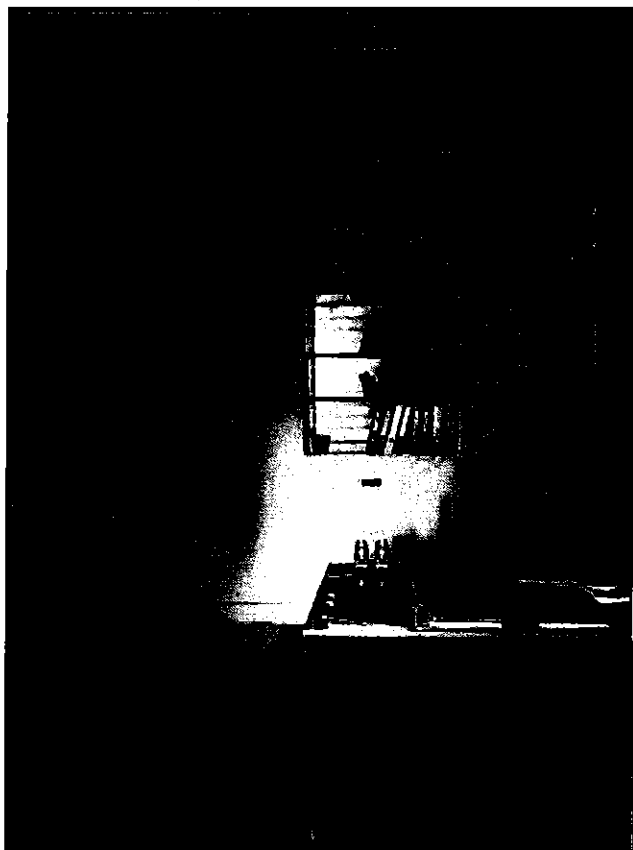
Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

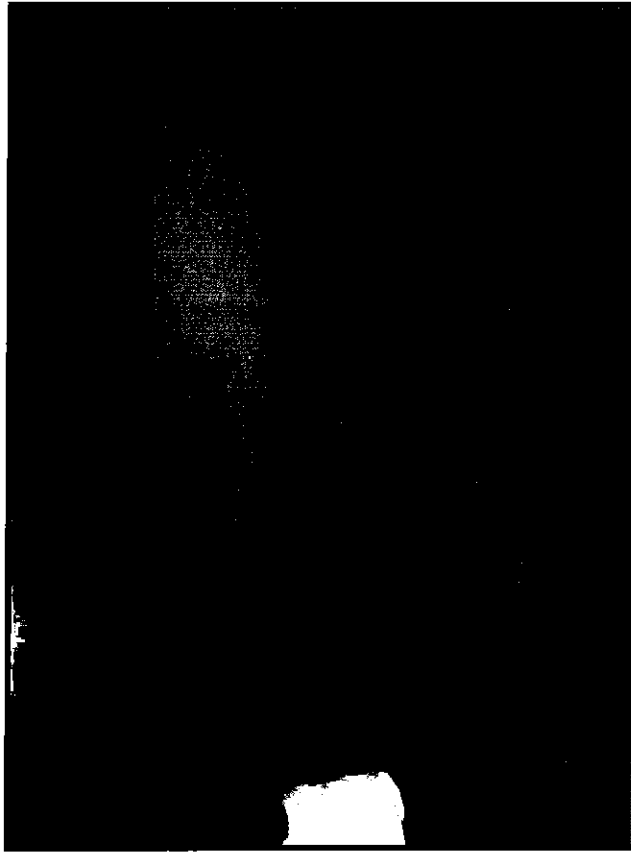
Les murs sont revêtus de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond.

Une ancienne porte située au fond du couloir donnait accès à ce bureau.

Elle est éclairée par une baie fixe fermée par un rideau métallique.





*Un escalier métallique pourvu d'un garde-corps métallique donne accès à l'étage.
Les murs sont revêtus de peinture en état d'usage.
Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond.
La montée d'escalier est éclairée par un « sky-dôme ».*

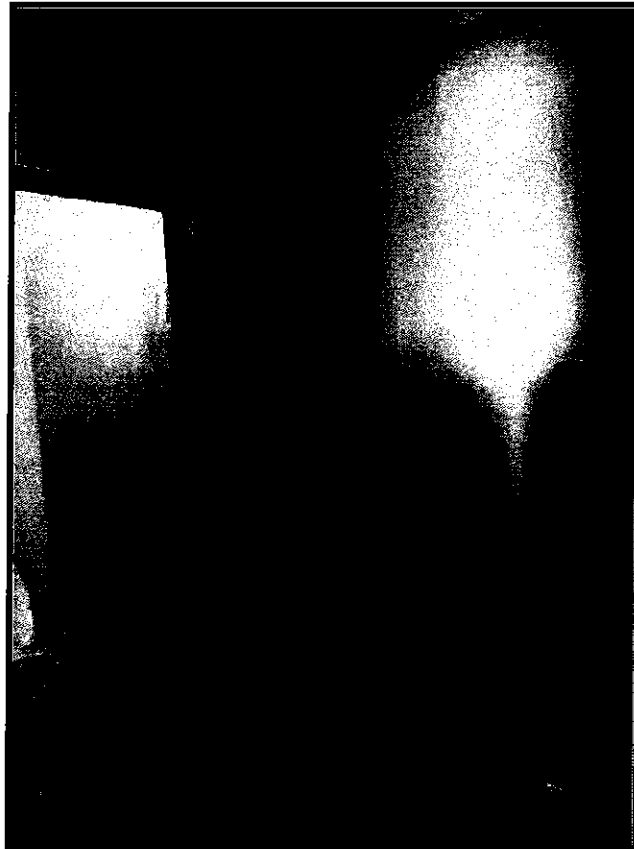
ETAGE :

COULOIR :

*Le sol est recouvert d'un carrelage en état.
Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état d'usage.
Les murs sont recouverts de peinture en état.
Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état avec des blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.*

CABINET DE TOILETTES :

*La porte à un battant est revêtue de peinture en état sur ses deux faces.
Le sol est recouvert d'un carrelage en état.
Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état.
Les murs sont recouverts de toile de verre revêtue de peinture en état.
Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état.
La pièce est équipée d'un lavabo sur sa colonne avec robinet mitigeur eau chaude/eau froide, la faïence murale sur deux faces est en état.*



Wc droit :

La porte à un battant est recouverte de peinture en état sur ses deux faces. Elle est pourvue d'une fermeture qui fonctionne.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes en bois sont en état.

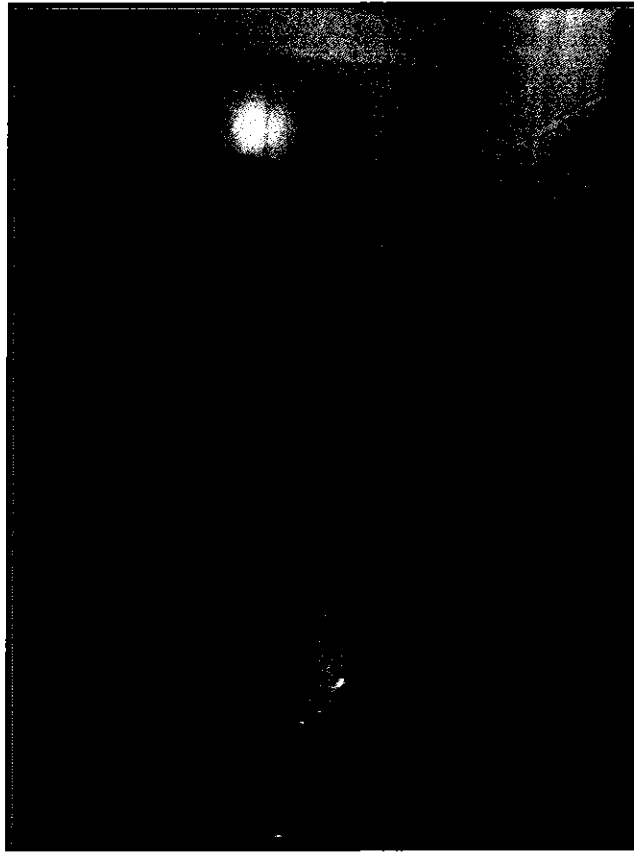
Les murs sont revêtus de faïence murale en état. Elle est absente en partie basse sur les trois faces.

Je constate la présence d'un trou dans la faïence murale correspondant à l'emplacement de la chasse d'eau.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état.

La toile de verre au-dessus de la faïence est revêtue de peinture en état.

La pièce est équipée d'un wc siège anglais avec double abattant, chasse d'eau et douchette.

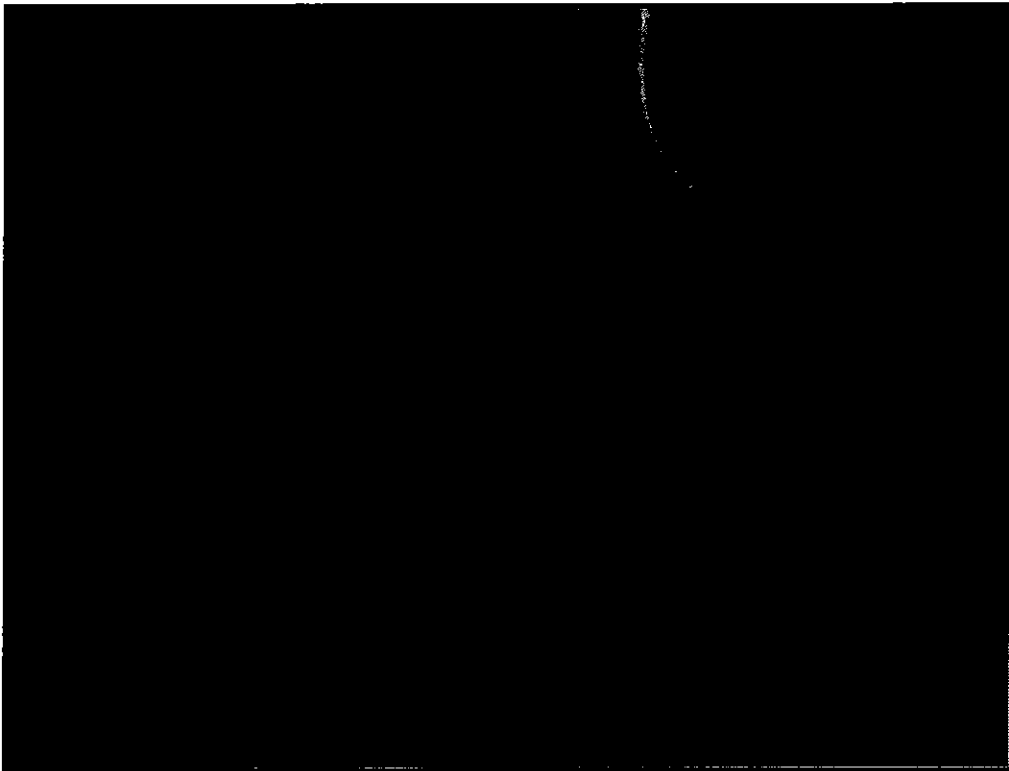


Wc gauche :

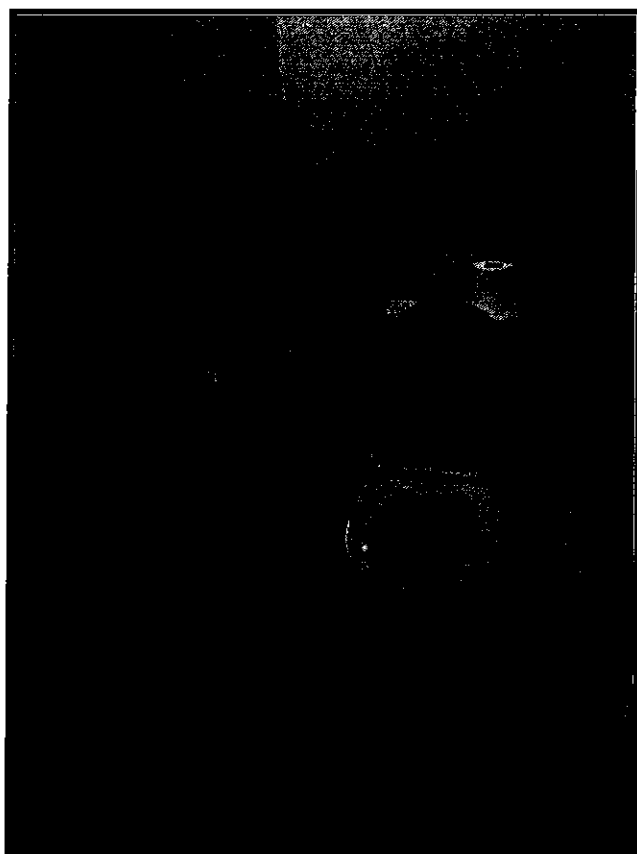
La porte à un battant est revêtue de peinture en état sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état d'usage. La plinthe gauche est désolidarisée du mur.



*Les murs sont revêtus de toile de verre revêtue de peinture en état d'usage.
Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état.
La pièce est équipée d'un wc siège anglais avec réservoir de chasse d'eau, douchette.*

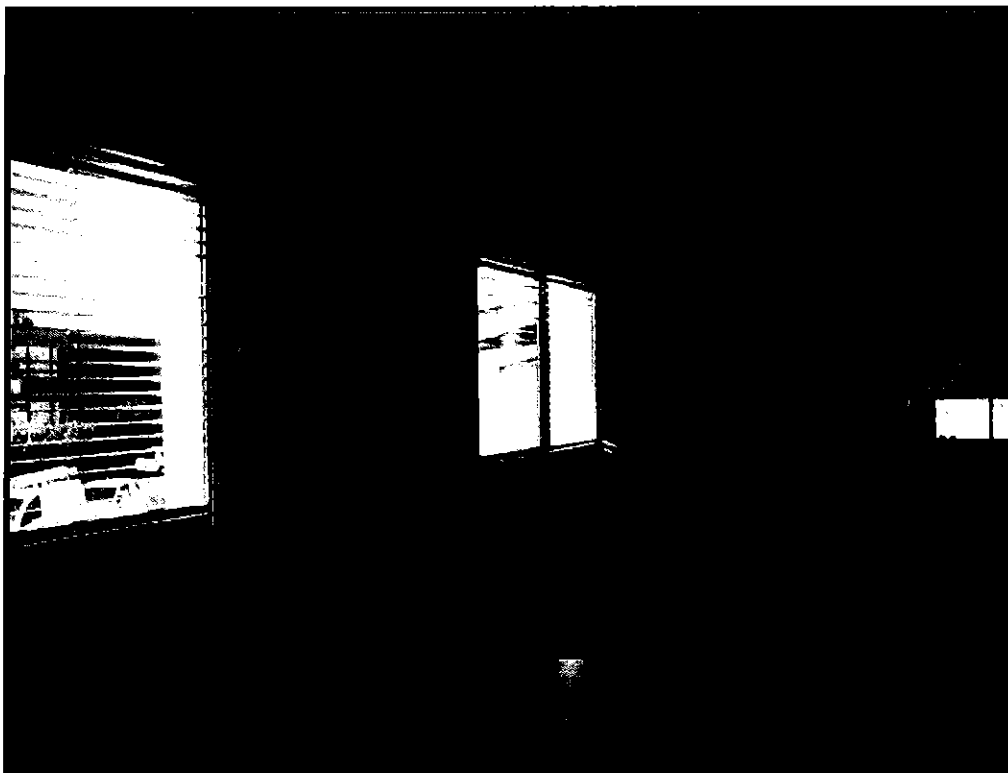
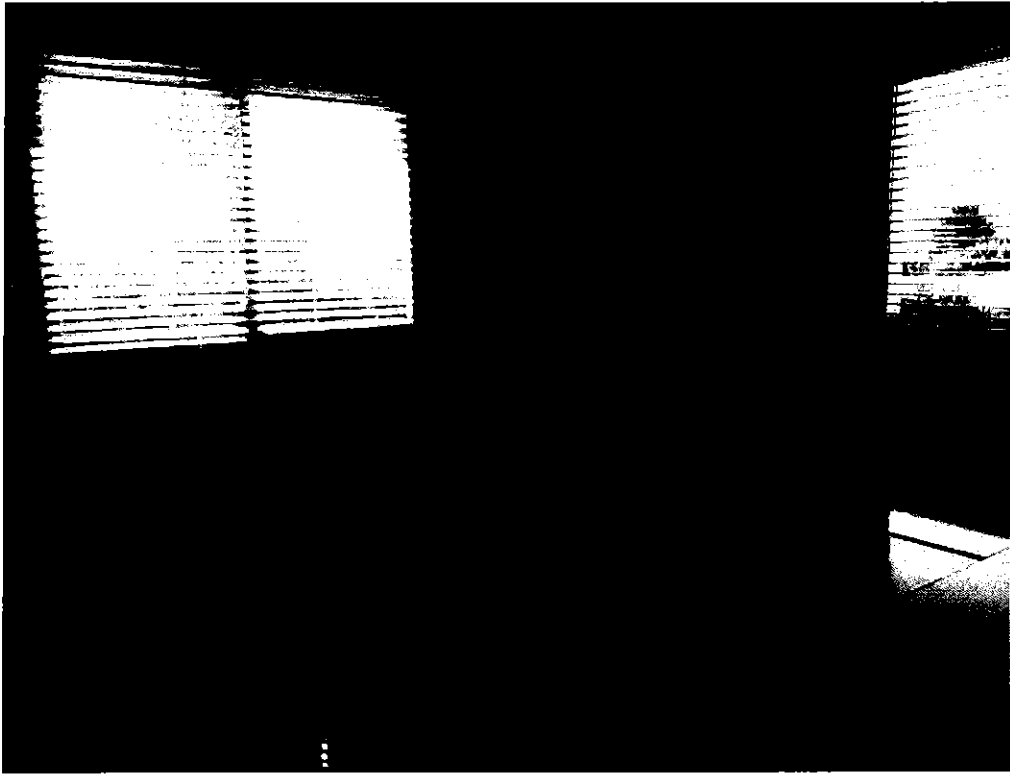


BUREAU (AU FOND DU COULOIR) :

*La porte à un battant est revêtue de peinture en état.
Le sol est recouvert d'un carrelage en état.
Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.
Les murs sont revêtus de peinture en état.
Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec quatre blocs à quatre tubes néons et déflecteurs et une cassette de marque ATLANTIC. Une dalle de faux-plafond à côté d'un bloc à quatre tubes néons et déflecteur comporte des taches d'humidité.
La pièce est éclairée par :*

- une baie fixe donnant au-dessus de l'entrepôt,*
- trois baies à deux vantaux coulissantes,*

dont l'encadrement métallique est en état.



BUREAU (A GAUCHE DOS A L'ESCALIER) :

La porte à un battant est déformée sur sa face extérieure. Elle est en état face intérieure.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

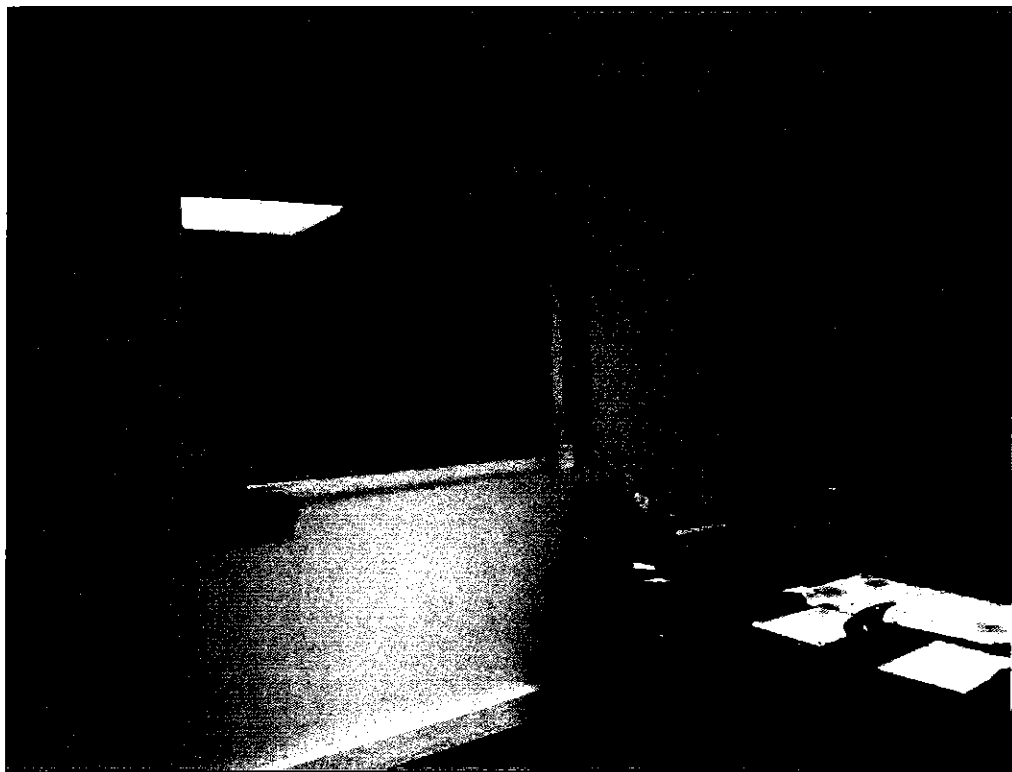
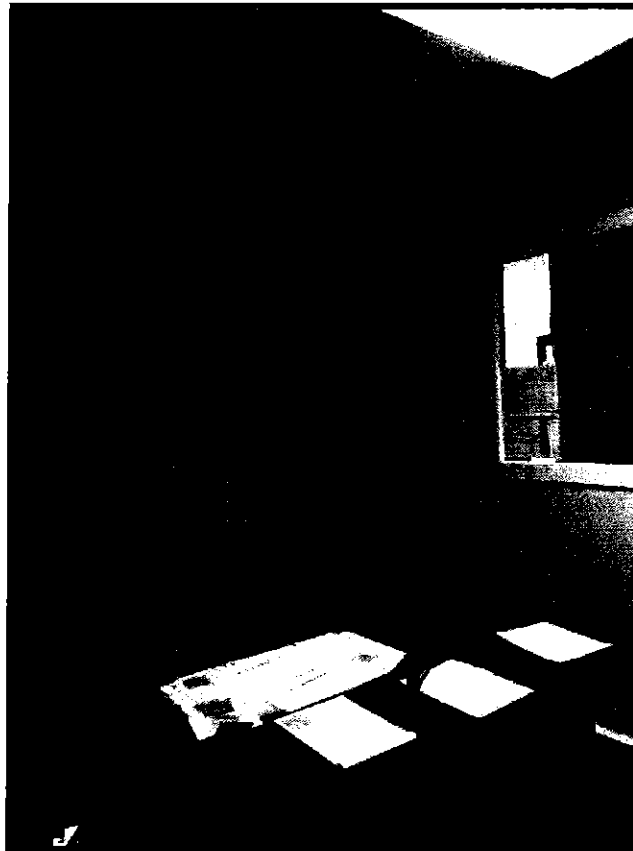
Les murs sont revêtus de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs. une cassette réversible.

Un boîtier de commande de la cassette de chauffage/climatisation est fixé près de la porte.

La pièce est éclairée par :

- une baie fixe surplombant la montée d'escalier,
- une baie fixe donnant vue sur l'entrepôt,
- une trappe de désenfumage translucide.
- une baie fixe donnant sur le couloir.



DEGAGEMENT :

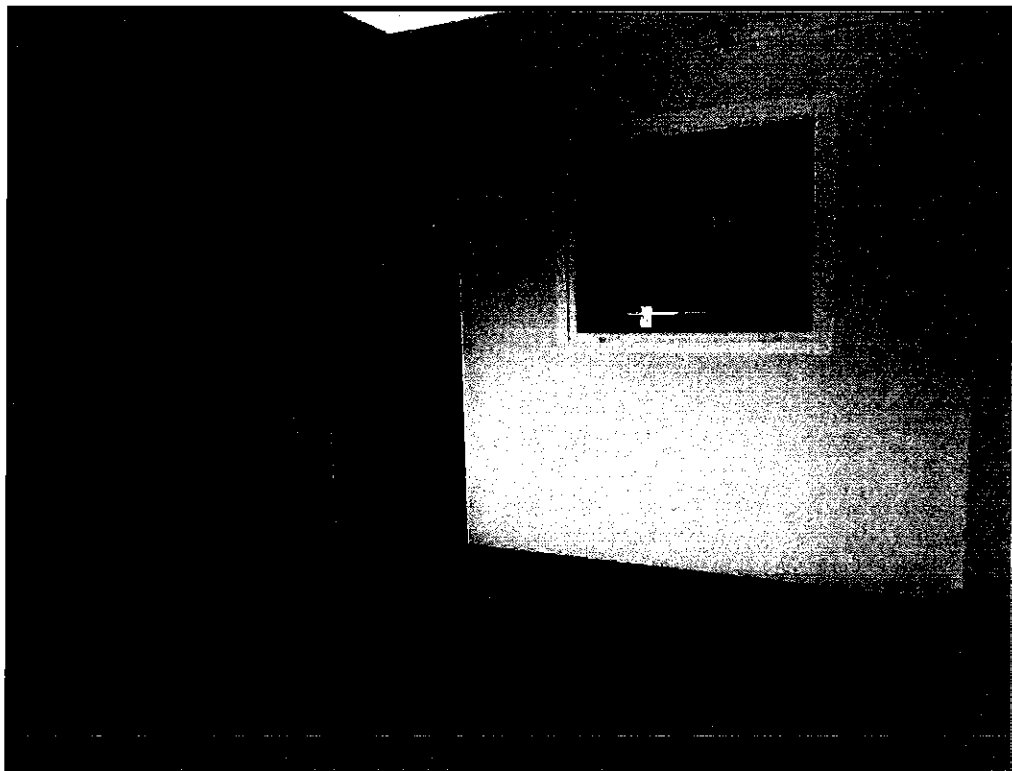
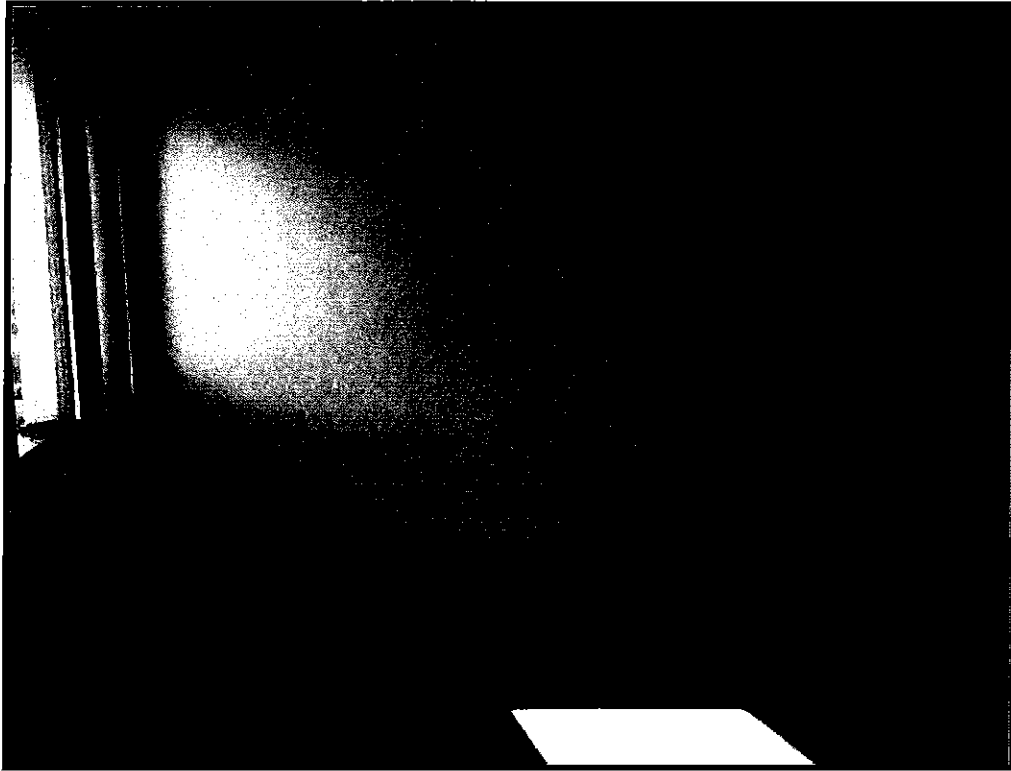
Le sol est recouvert d'un carrelage identique en état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture ou constituées de goulottes techniques.

Les murs sont revêtus de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.

Le dégagement est éclairé par une fenêtre à deux battants coulissants dont l'encadrement métallique est en état.



BUREAU (A GAUCHE) :

La porte à un battant est revêtue de peinture en état sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

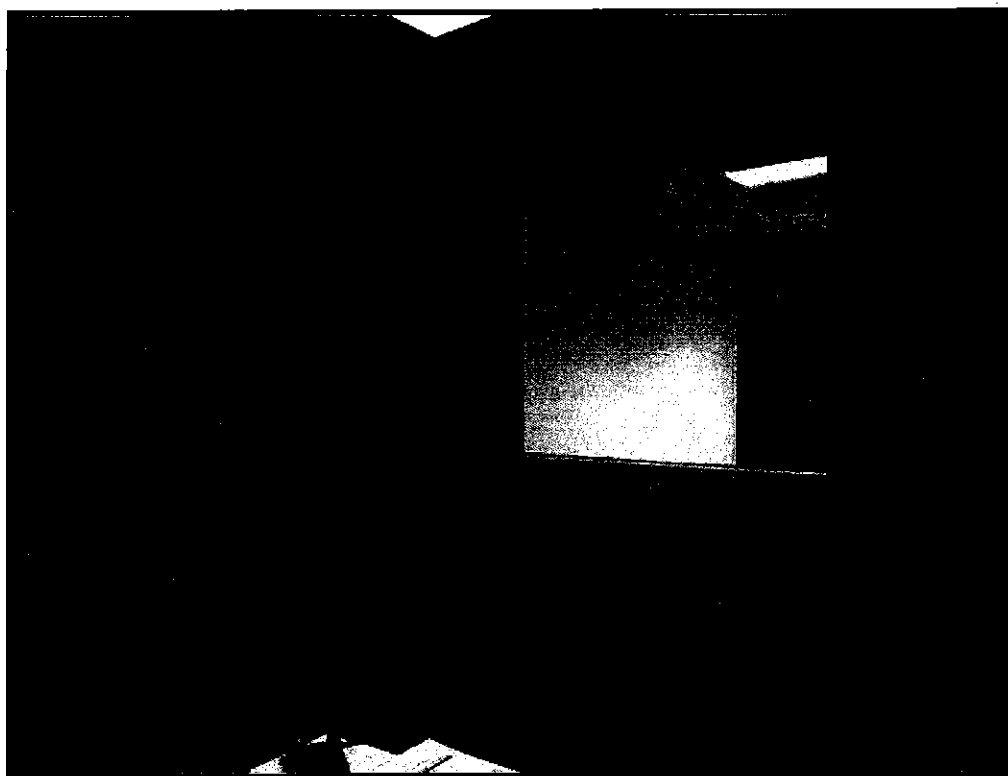
Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

Les murs sont revêtus de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec une cassette climatisation/chauffage, deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.

Cette pièce est éclairée par :

- *une baie qui donne au-dessus de l'entrepôt,*
- *une baie qui donne sur le couloir,*
- *un « skydôme » translucide.*





BUREAU « SPEED ECHAFAUDAGE » A DROITE :

La porte à un battant est recouverte de peinture en état sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

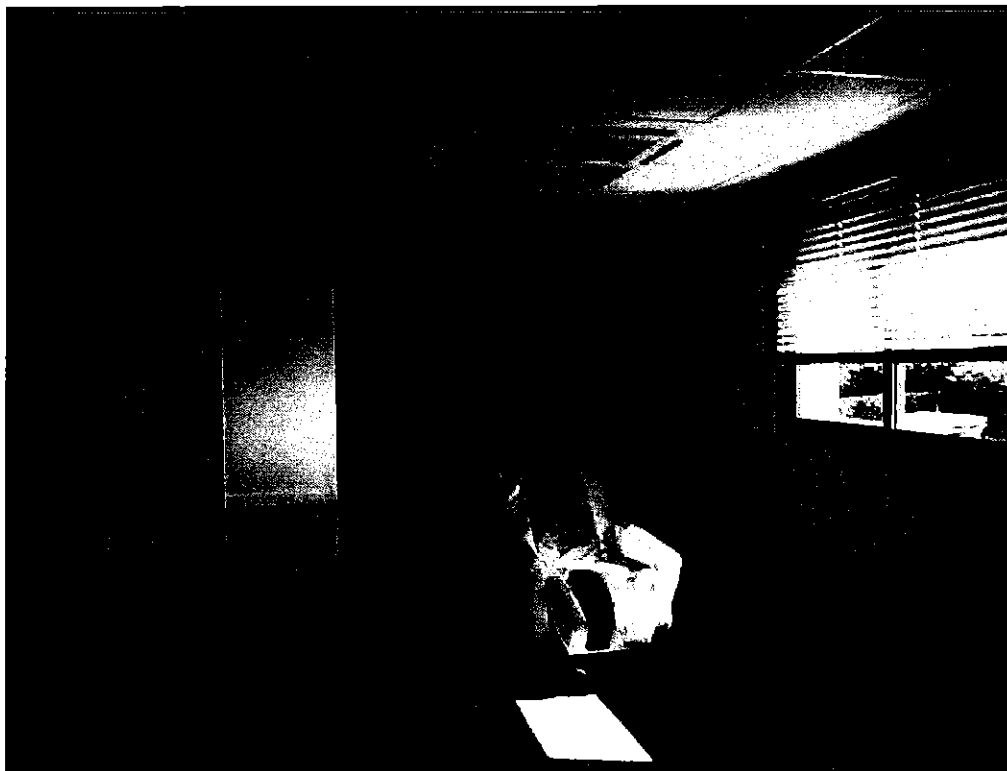
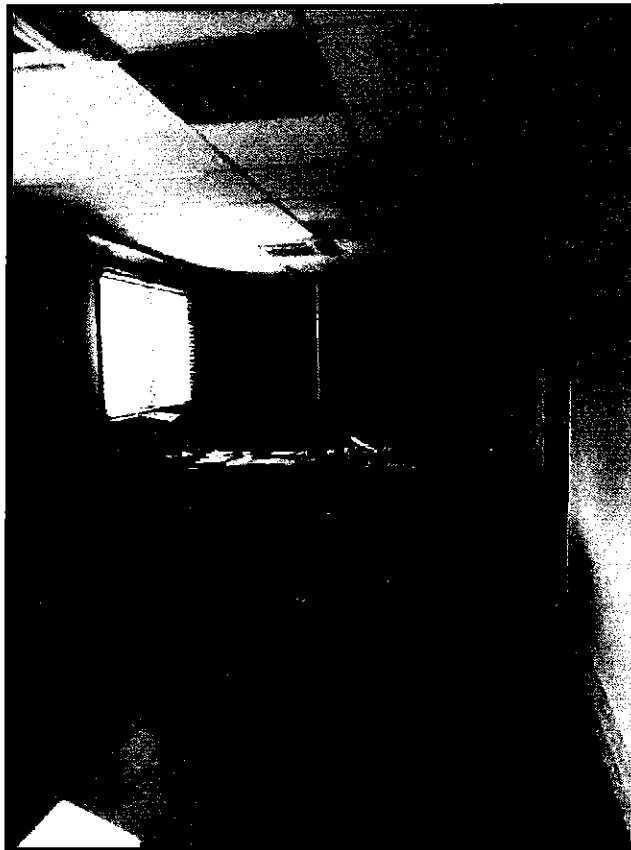
Les murs sont revêtus de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état avec quatre blocs à quatre tubes néons et déflecteurs. Présence de deux cassettes.

Il est équipé d'un placard à trois portes coulissantes pourvu de rayonnages.

La pièce est éclairée par deux fenêtres à deux battants coulissants dont l'encadrement métallique est en état.

Il est accessible par une autre porte qui donne sur le couloir en face du bureau à gauche de la montée d'escalier.



Je constate que les deux bâtiments communiquent ensuite entre eux.

DEGAGEMENT :

Le sol est recouvert d'un carrelage différent.

Les plinthes sont constituées de goulottes techniques et sur une face sont en bois revêtues de peinture.

Les murs sont recouverts de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est épaufrée, avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs. Quatre dalles sont de couleur différente.

Il est éclairé par une fenêtre ouvrante qui est condamnée.

Le mur latéral gauche comporte des trous de cheville en partie haute et un trou dans une dalle.



BUREAU (A DROITE) :

La porte à un battant est revêtue de peinture en état sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

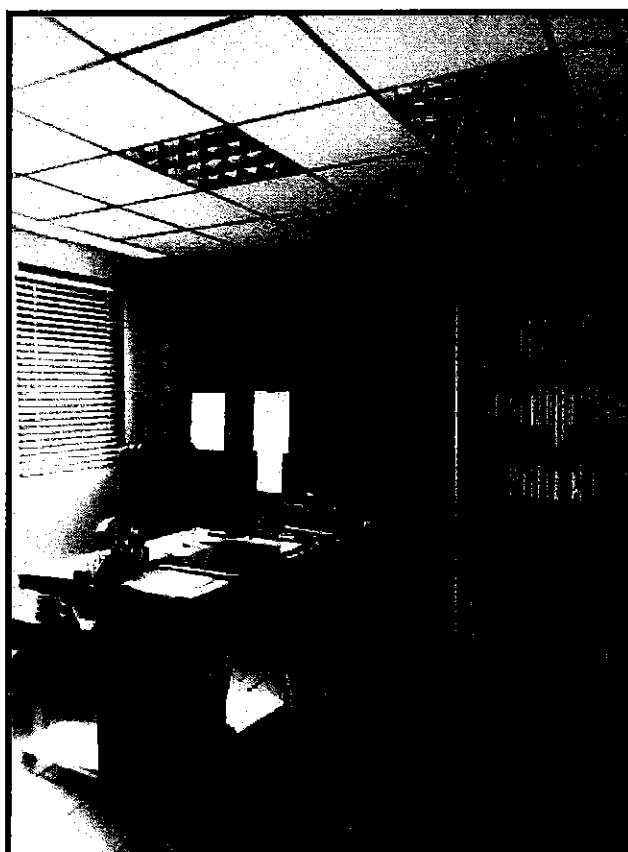
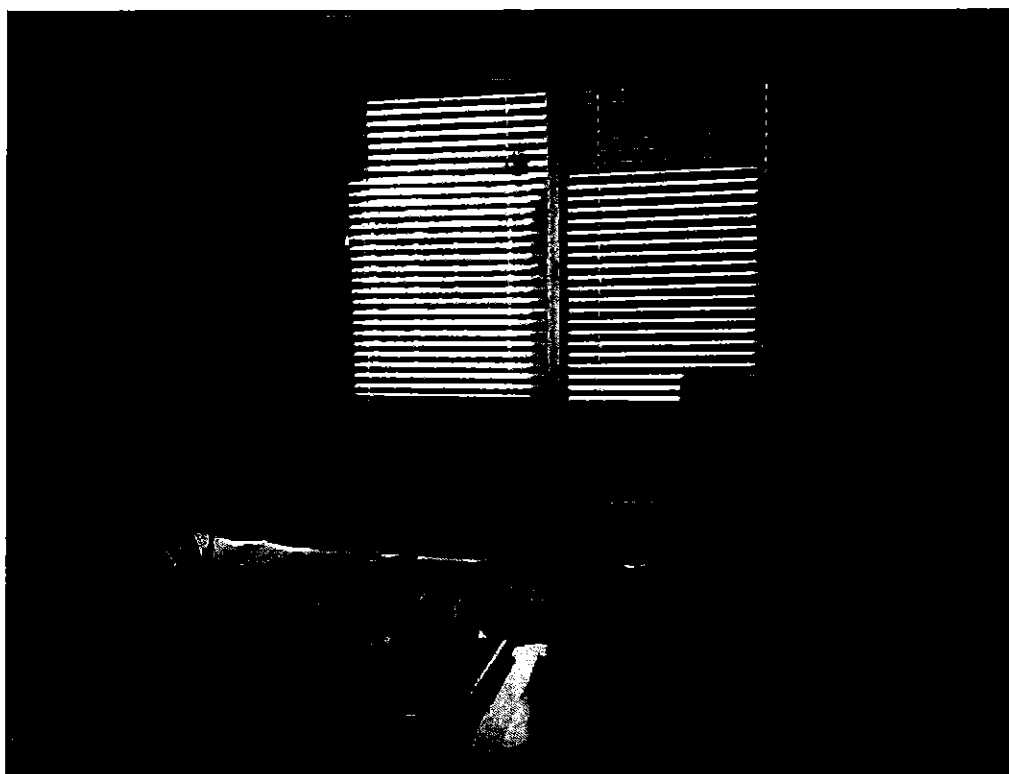
Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état ou sont constituées de goulottes techniques.

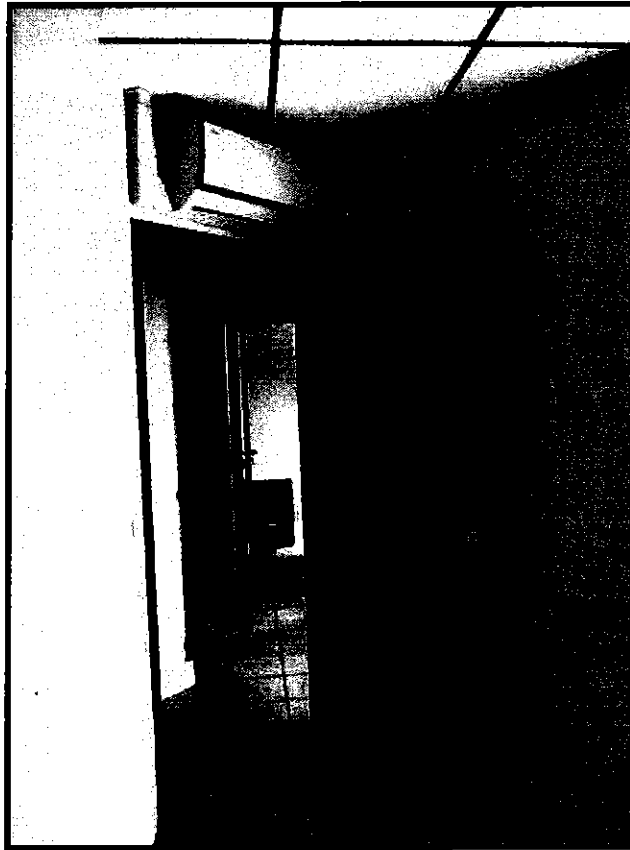
Les murs sont revêtus de peinture en état et sur une face de tapisserie.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est épaufrée, avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.

Cette pièce éclairée par une fenêtre à deux battants ouvrants dont l'encadrement en PVC est en état.

Présence d'une climatisation de marque HITACHI au-dessus de la porte.





Une ouverture sans porte donne accès à un couloir.

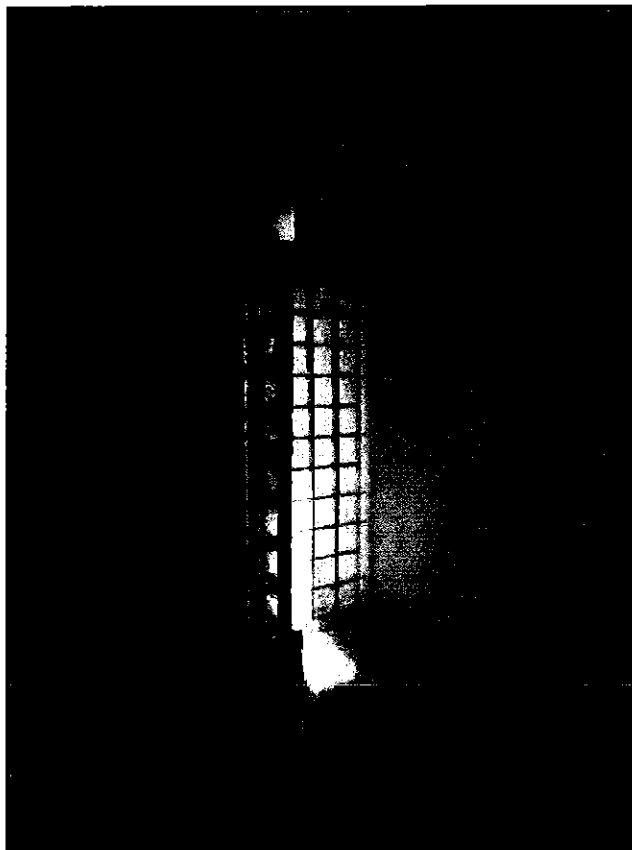
COULOIR :

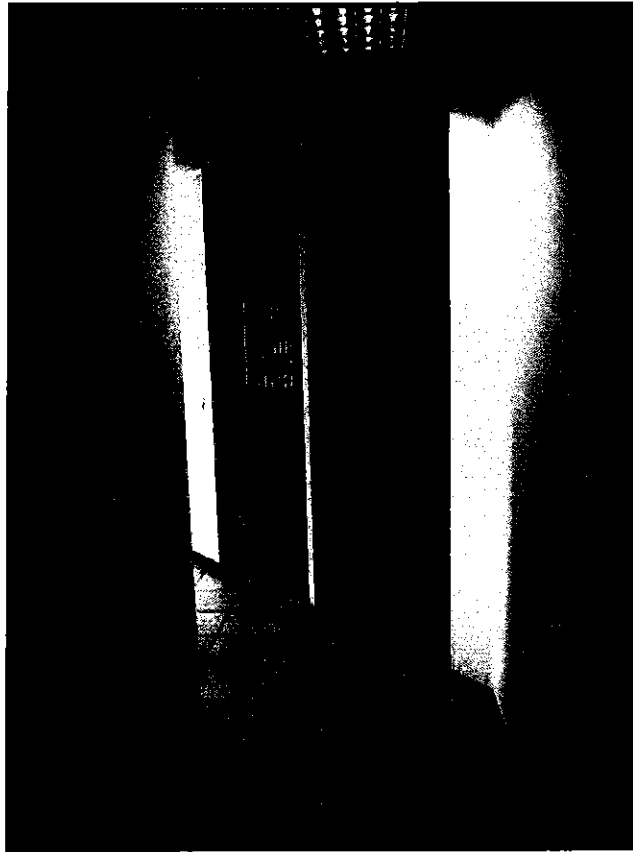
Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état.

Les murs sont revêtus de peinture en état et constitués sur trois faces de pavés de verre.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état avec trois blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.





LOCAL ARCHIVES (A GAUCHE) :

La porte est revêtue de peinture en état sur ses deux faces. De l'adhésif est fixée sur la poignée intérieure.

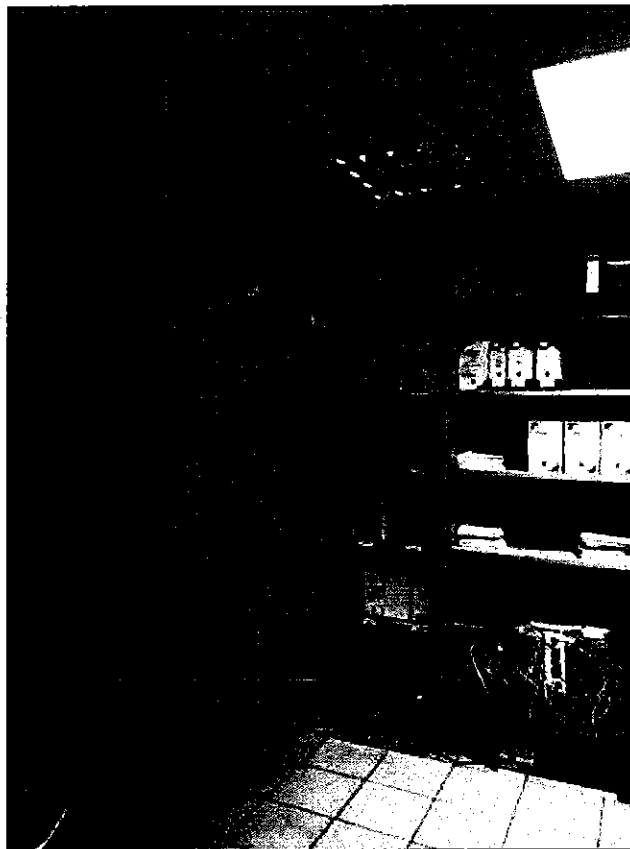
Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

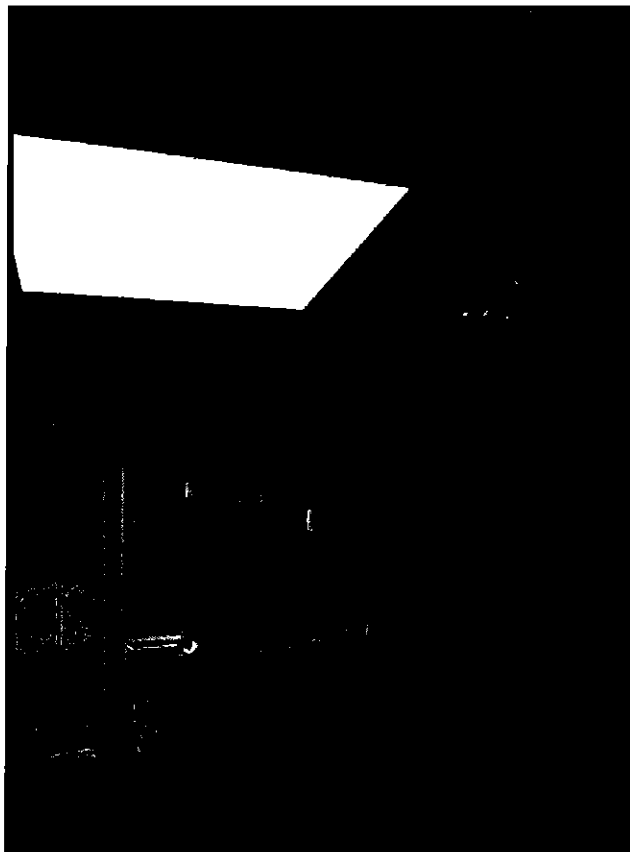
Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

Les murs sont revêtus de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs.

La pièce est éclairée par une trappe de désenfumage translucide, pourvue d'une grille de protection intérieure.





BUREAU EN FACE :

La porte à un battant est recouverte de peinture en état d'usage, comportant de nombreuses écailles sur ses deux faces.

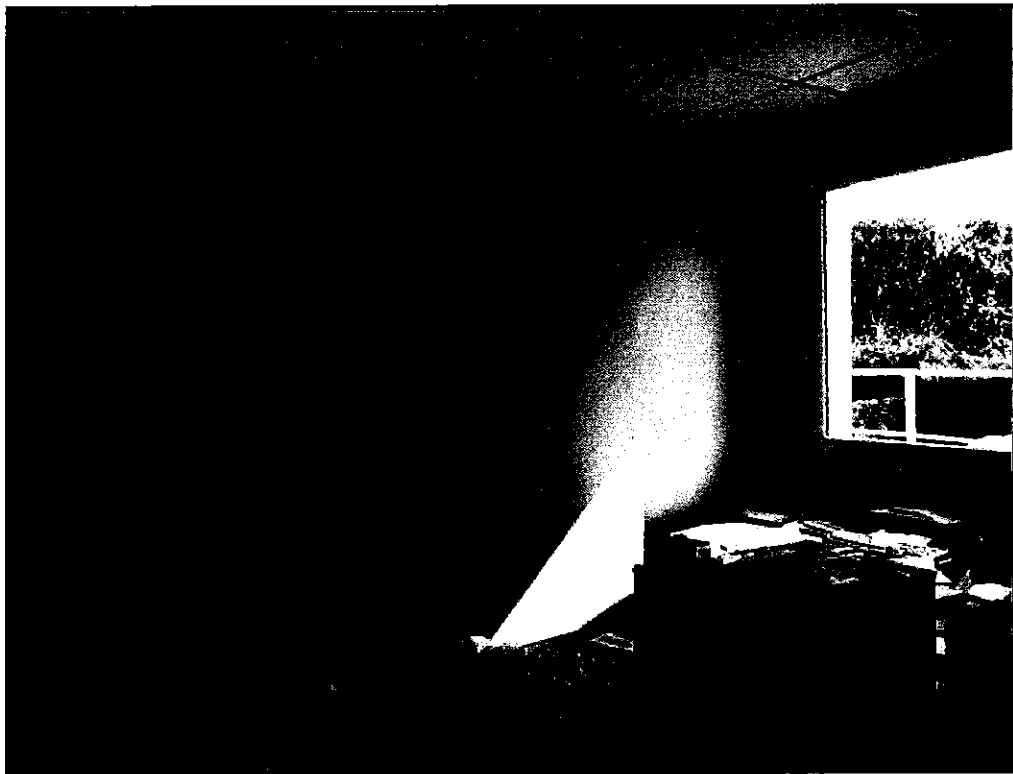
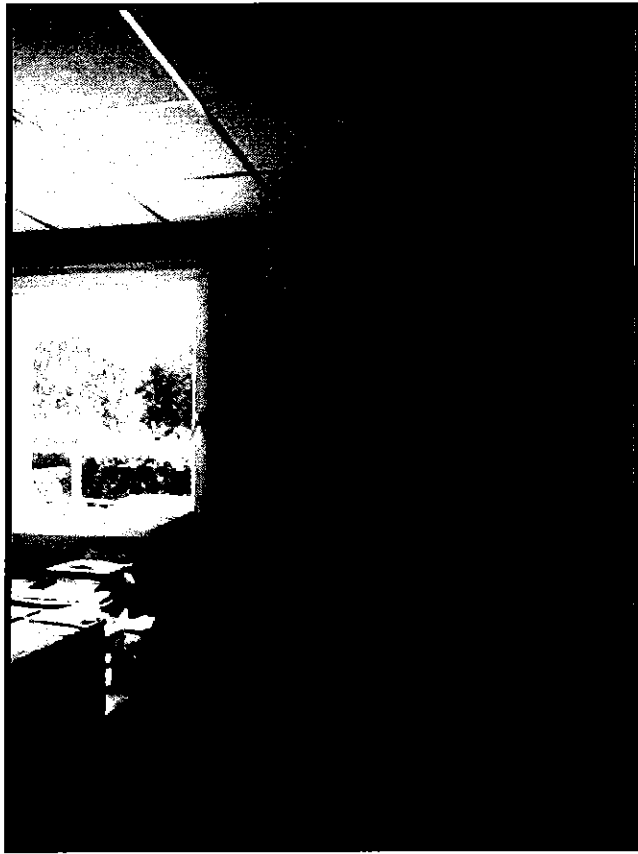
Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes sont constituées de goulottes techniques. Je relève l'absence de plinthe à droite de la porte.

Les murs sont revêtus de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est fissurée et une autre dalle est épaufrée, avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs, et une unité intérieure murale de climatisation de marque HITACHI.

La pièce est éclairée par une fenêtre à un battant ouvrant, dont l'encadrement en PVC est en état.



BUREAU AU FOND DU COULOIR :

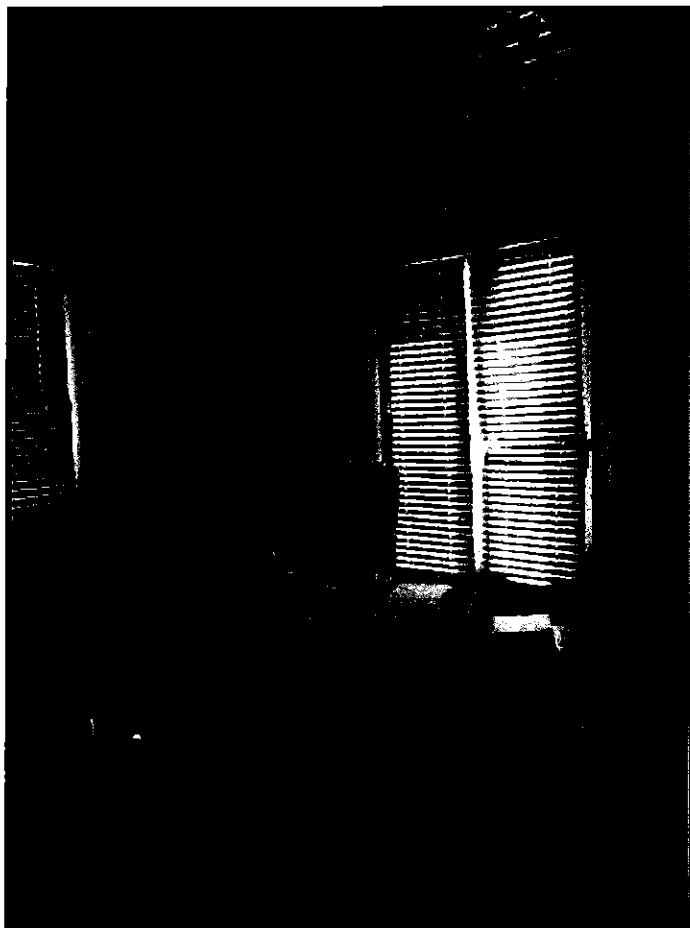
La porte à un battant est revêtue de peinture en état sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

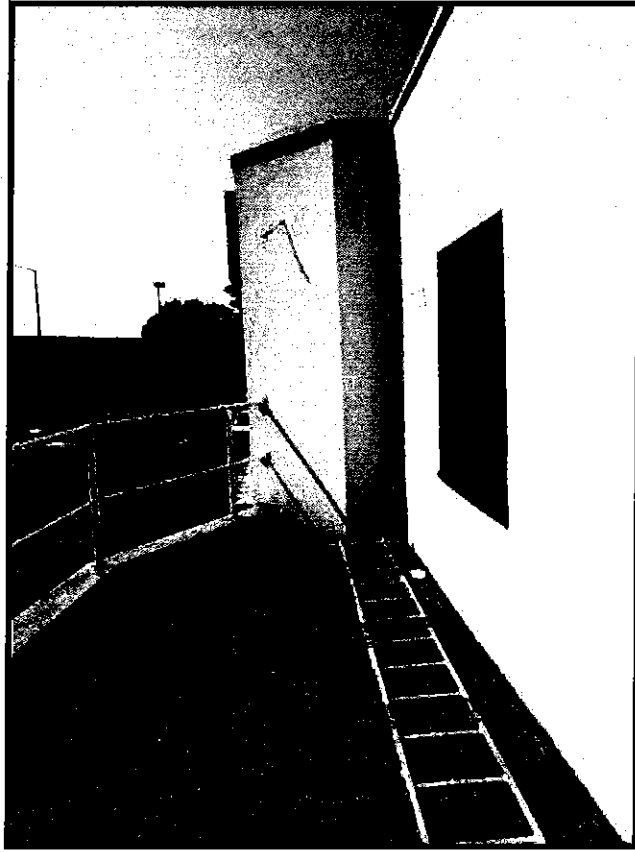
Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

Les murs sont revêtus de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état avec quatre blocs à quatre tubes néons et déflecteurs. Une unité intérieure murale de climatisation, de marque HITACHI, est présente dans ce bureau.



La pièce est éclairée par une fenêtre à un battant ouvrant en PVC et par une porte-fenêtre à deux battants ouvrants qui donne accès à une terrasse dont le sol est recouvert de dalles gravillonnées délimitée par un garde-corps.



A partir de cette terrasse, je constate que deux splits sont fixés sur la façade.



Le terrain est envahi de mauvaises herbes.



Du matériel est stocké sur le parking.



LOCAL (AU FOND A GAUCHE) :

La porte à un battant est revêtue de peinture en état sur ses deux faces. La porte frotte sur le sol.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les plinthes sont constituées de goulottes techniques.

Les murs sont revêtus de peinture en état.

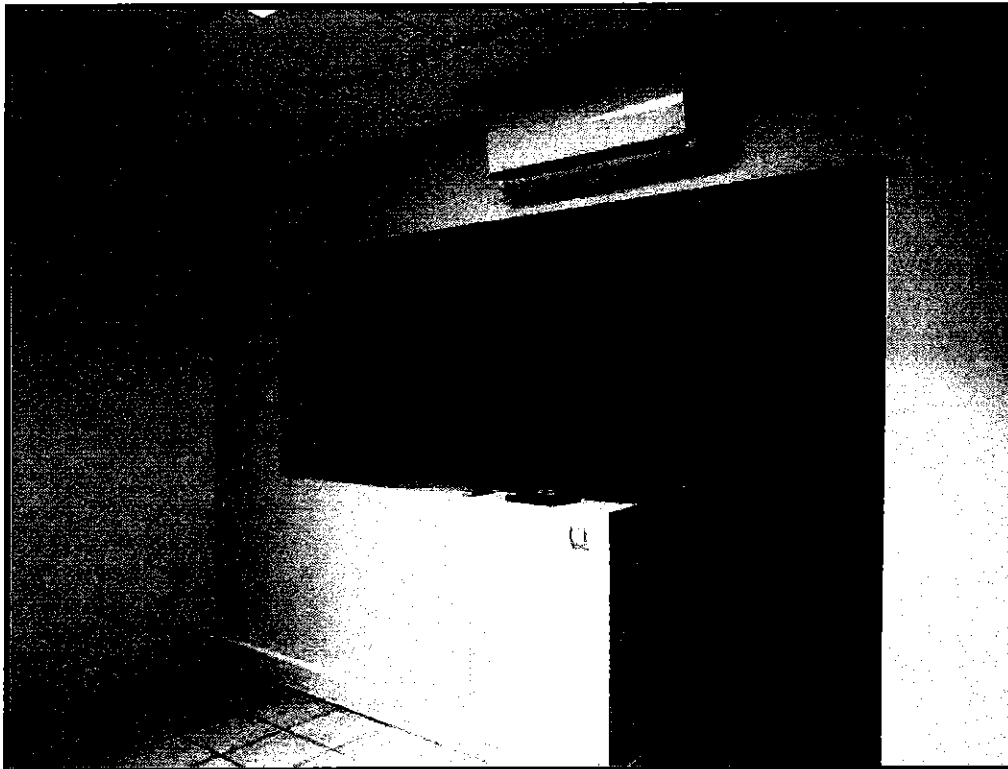
Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs, d'une unité intérieure murale de climatisation de marque HITACHI au-dessus d'une porte qui donne accès à un entrepôt.

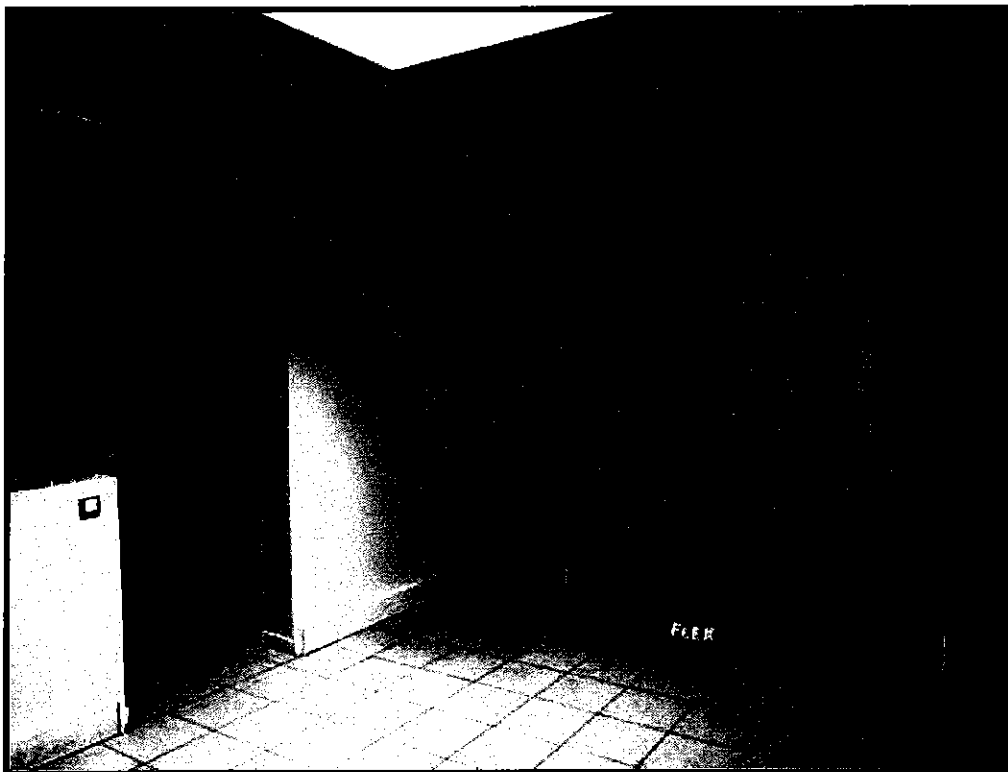
Cette porte est revêtue de peinture en état d'usage.

La pièce est éclairée par :

- *un « skydôme » pourvue d'une grille de protection intérieure,*
- *deux baies fixes qui donnent sur l'entrepôt dont l'encadrement en bois est revêtu de peinture en état,*
- *une baie fixe qui donne sur une mezzanine décrite ci-après, dont l'encadrement en bois est revêtu de peinture.*

Une unité intérieure murale de climatisation est fixée au-dessus de la porte qui mène à l'entrepôt.





PALIER :

Le sol est constitué d'une chape en béton brut. Le palier est délimité par un garde-corps.



Une porte sur le palier balcon donne accès au local archives. Des armoires sont placées devant cette porte.

Un escalier, dont les marches et contremarches sont en béton donne accès à l'entrepôt occupé par la société PARE. La première marche est épaufrée. Le mur est revêtu d'un enduit en état d'usage.

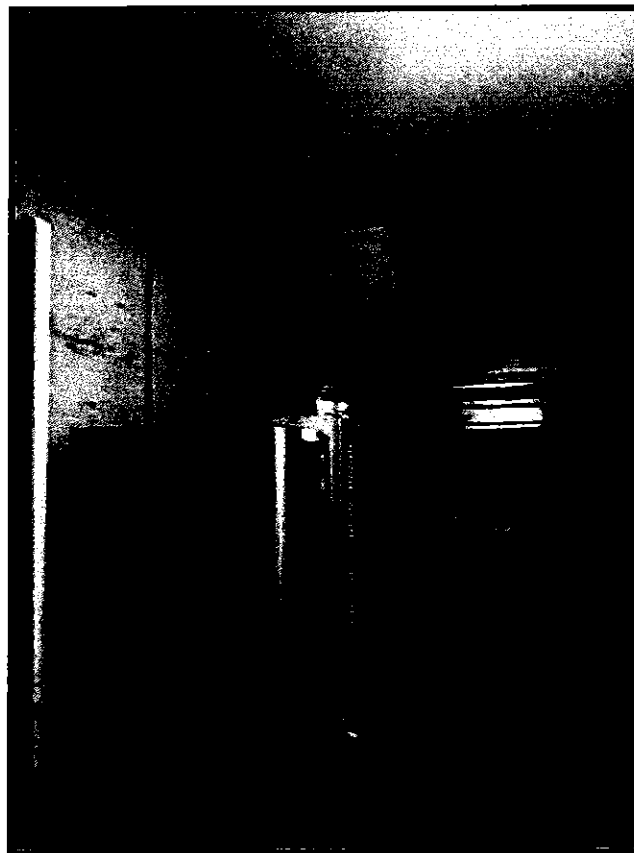


REZ-DE-CHAUSSEE :

LOCAL EN BAS DE L'ESCALIER :

Le sol est constitué d'une chape en béton revêtue d'une peinture écaillée.

Les murs sont revêtus de peinture en état d'usage et sur le côté droit de parpaings revêtus de peinture.



Le plafond est revêtu de peinture en état d'usage. Il est détérioré au fond du local.



Une porte à droite revêtue de peinture en état d'usage sur ses deux faces, intitulée « SPEED ECHAFAUDAGE » dépourvue de poignée face intérieure donne accès à un couloir. Elle est équipée d'un hublot opaque en partie haute.

COULOIR :

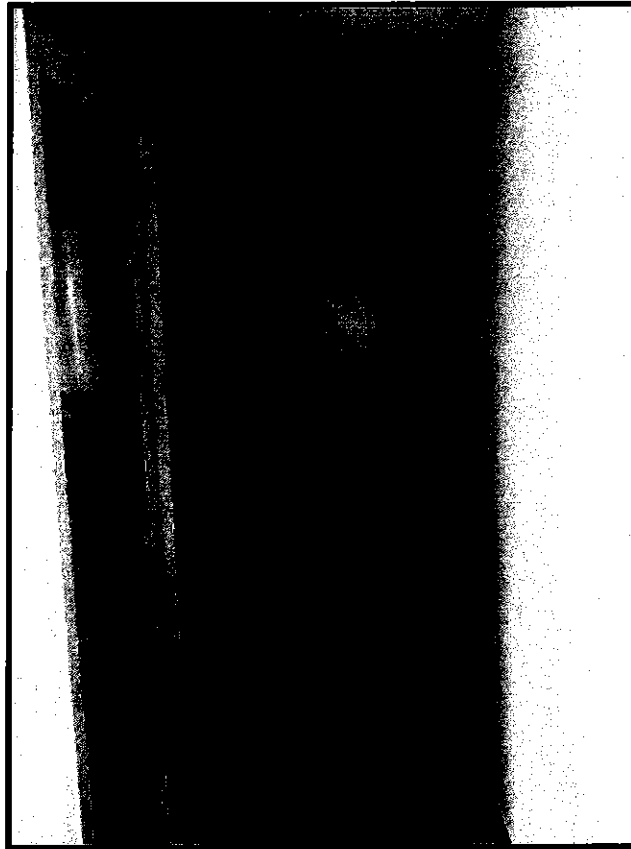
Le sol est recouvert d'un carrelage noir et blanc en état.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont recouverts de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état d'usage avec spots intégrés.

Ce couloir mène à un hall d'accueil.



HALL D'ACCUEIL :

Le sol est recouvert d'un carrelage identique au couloir.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont revêtus de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est tachée avec plusieurs blocs à quatre tubes néons et déflecteurs et une cassette de climatisation.



Le hall d'accueil est éclairé par deux baies fixes pourvues de grilles de protection.

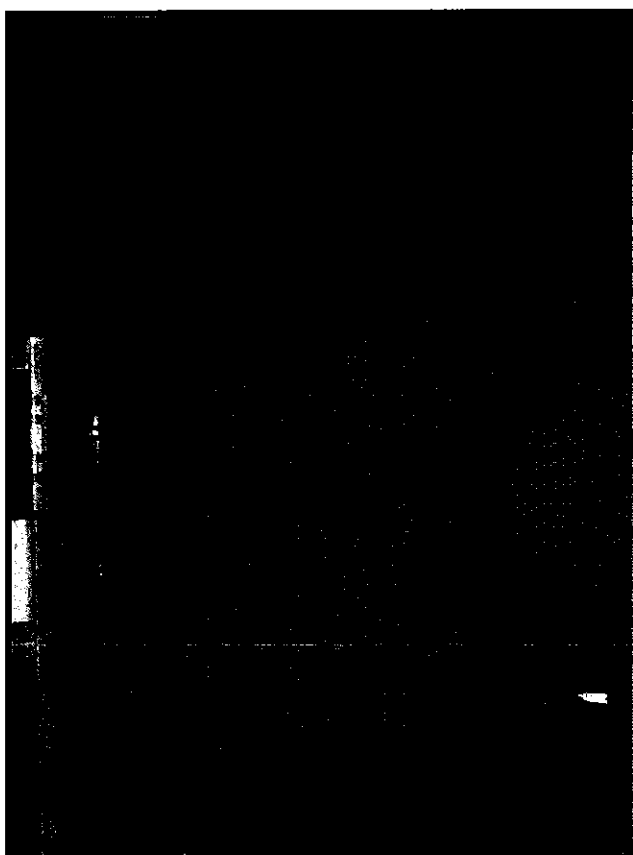


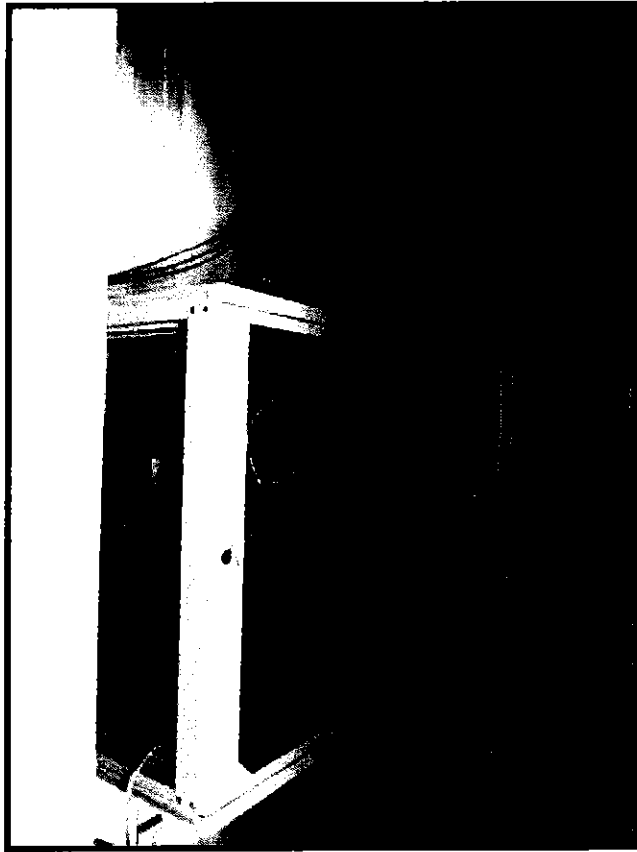
Une porte à double battant vitré donne accès à ce hall.

Une unité intérieure murale de climatisation de marque HITACHI est fixée au-dessus d'une ouverture dont la porte est déposée sur le sol, donnant accès au local informatique.

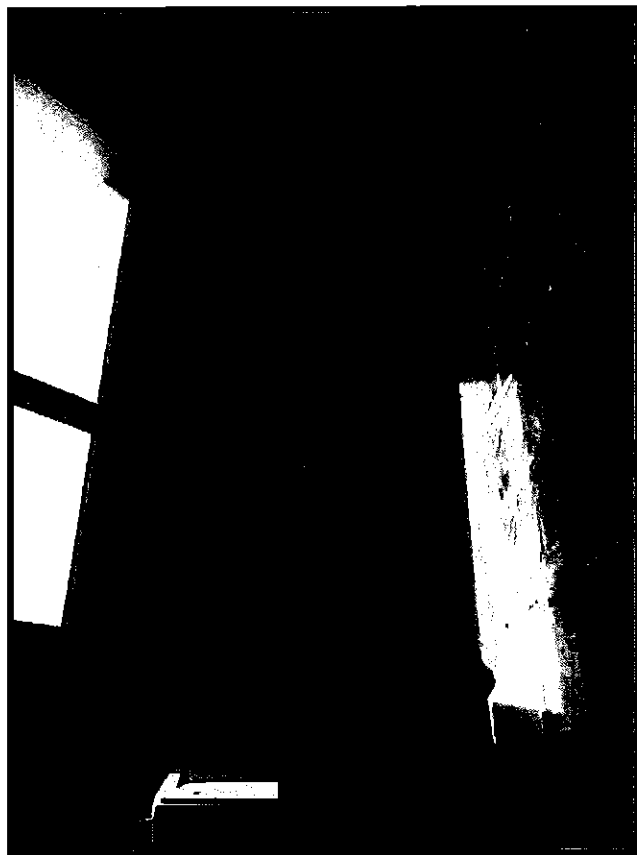
LOCAL INFORMATIQUE :

Le sol est recouvert d'un carrelage en état. Les plinthes carrelées sont en état. Les murs sont revêtus d'un enduit en état. Le plafond est brut de parpaings.





Un escalier dont les marches et contremarches sont carrelées est condamné par la paroi en pavés de verre.



Il est éclairé par cinq baies fixes dont l'encadrement en PVC est en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état, dont une dalle est manquante. Présence d'un bloc à quatre tubes néons et déflecteur.



BUREAU (A DROITE DE L'ESCALIER DOS A CELUI-CI) :

La porte est déposée dans le bureau.

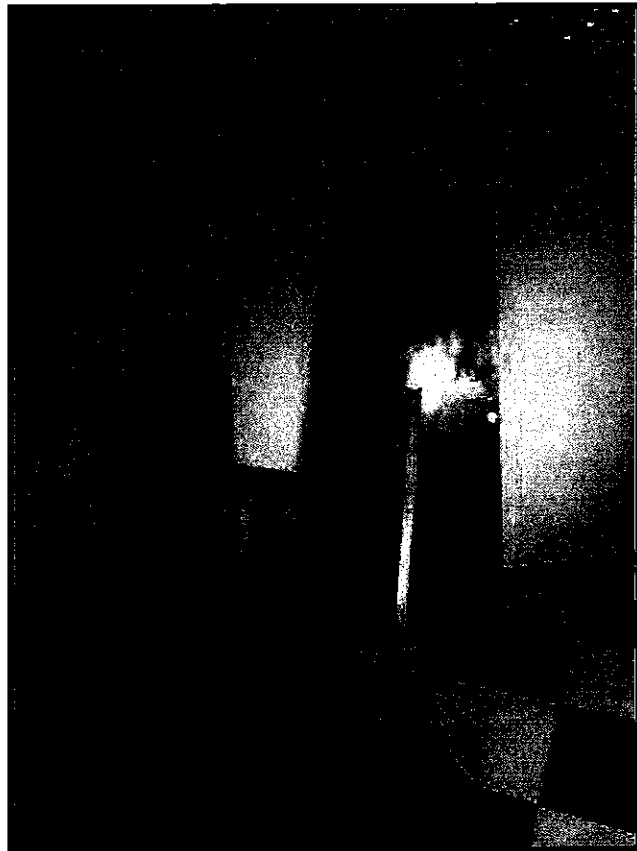
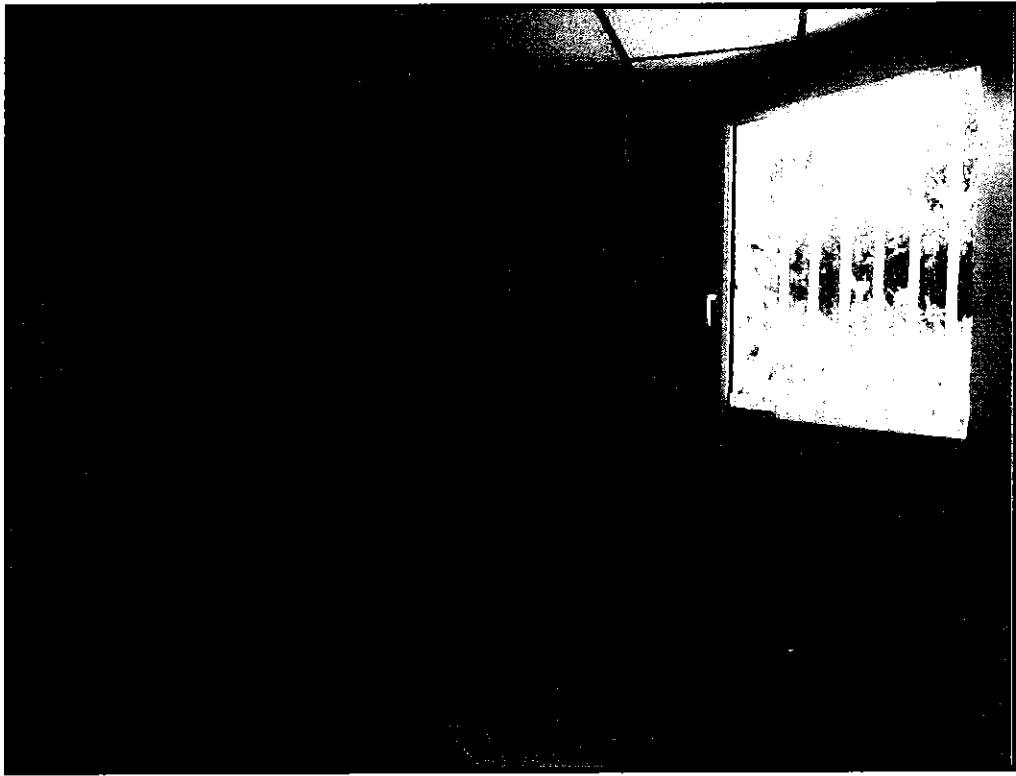
Le sol recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont revêtus de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état, avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs, une unité intérieure murale de climatisation de marque HITACHI.

Il est éclairé par une fenêtre à un battant ouvrant en PVC pourvue d'une grille de protection.



BUREAU SUIVANT :

Je relève l'absence de porte.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

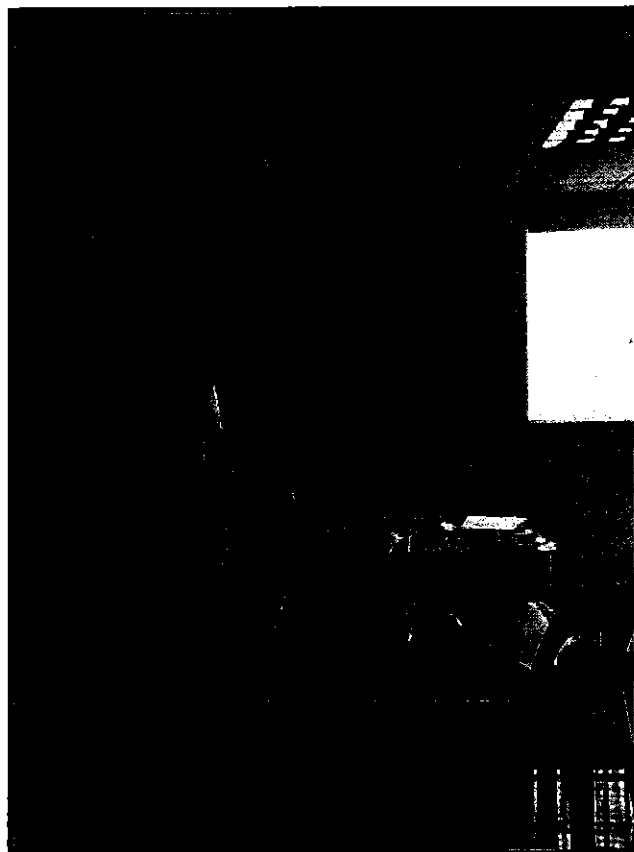
Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont revêtus de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont certaines sont de couleur aspect parquet.

Il est éclairé par trois fenêtres à un battant ouvrant pourvues de grilles de protection.

Présence d'une unité intérieure murale de marque HITACHI.



CABINET DE TOILETTES :

Je relève l'absence de porte.

Le sol est recouvert d'un carrelage identique au couloir.

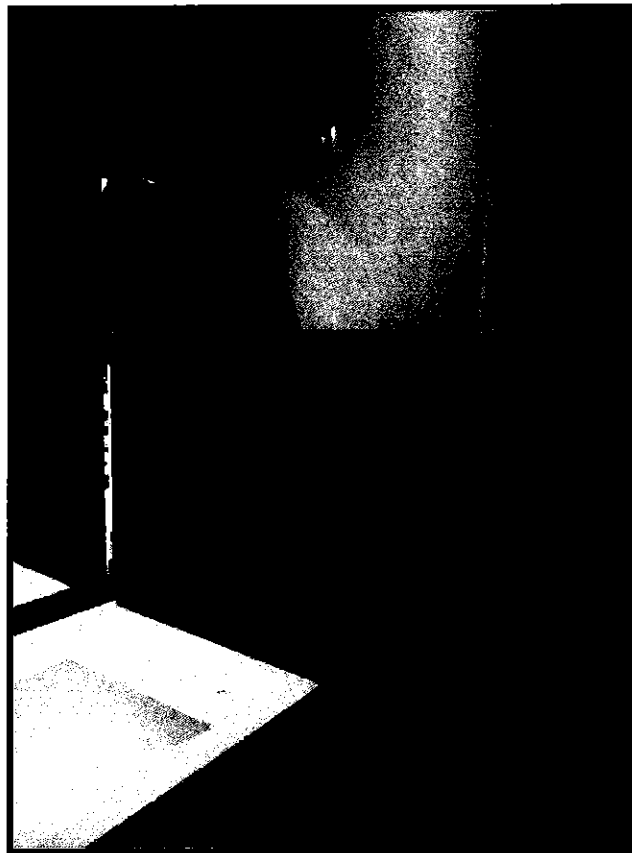
Les plinthes carrelées sont en état.

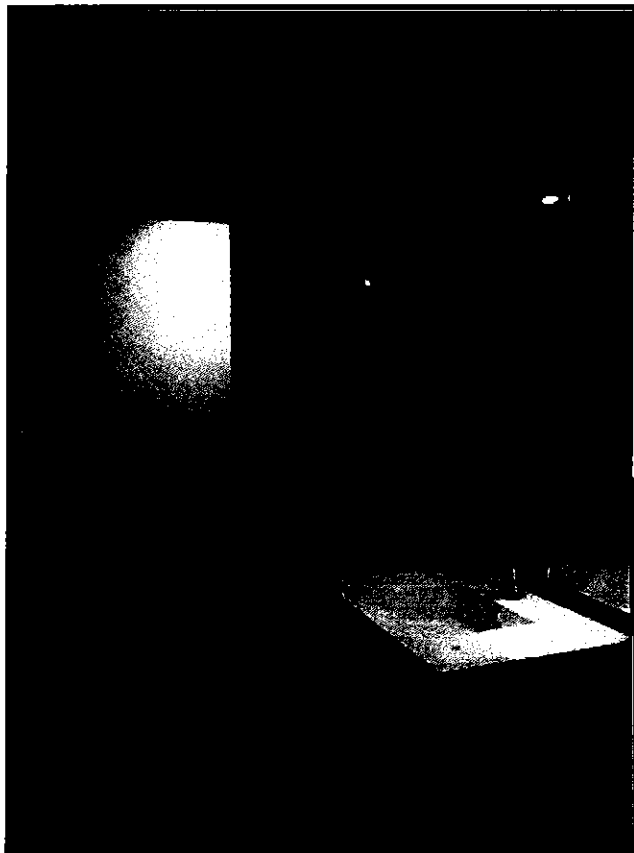
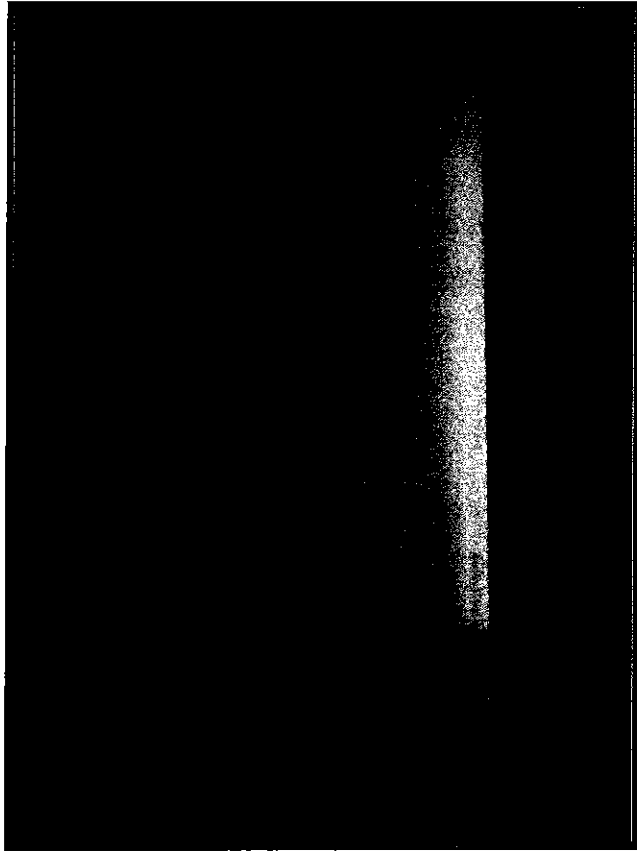
Les murs sont revêtus de toile de verre recouverte de peinture en état. La faïence murale sur une face est en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état.

La pièce est équipée de :

- *Une vasque avec robinet mitigeur eau chaude/eau froide, surmontée d'un miroir, d'une bande à deux spots dont un seul fonctionne ;*
- *Un chauffe-eau ;*
- *Un convecteur électrique.*





Wc près de la vasque :

Je relève l'absence de porte.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont revêtus de toile de verre recouverte de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est fissurée.

L'aération est poussiéreuse.

La pièce est équipée d'un Wc siège anglais avec double abattant et réservoir chasse d'eau.



Wc n° 2 :

Je relève l'absence de porte.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

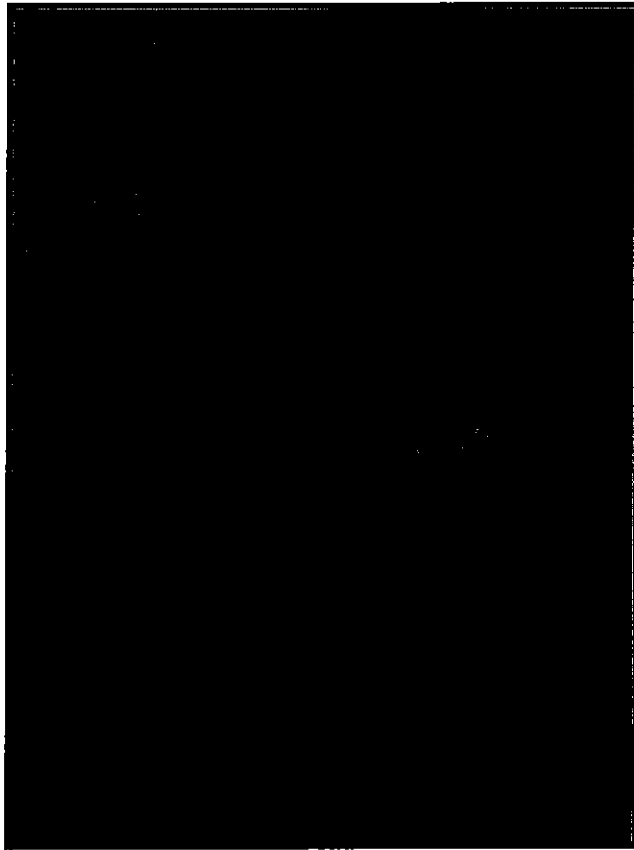
Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont revêtus de toile de verre recouverte de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est fissurée.

L'aération est poussiéreuse.

La pièce est équipée d'un Wc siège anglais avec double abattant et réservoir chasse d'eau.



Une porte donne accès à un local. Cette porte à un battant est revêtue de peinture jaune, face extérieure et de peinture grise, face intérieure.

LOCAL :

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage, comportant l'emplacement de meubles.

Les plinthes carrelées sont en état d'usage. Je relève l'absence de plinthe au bas du mur latéral gauche, dos à l'entrepôt.

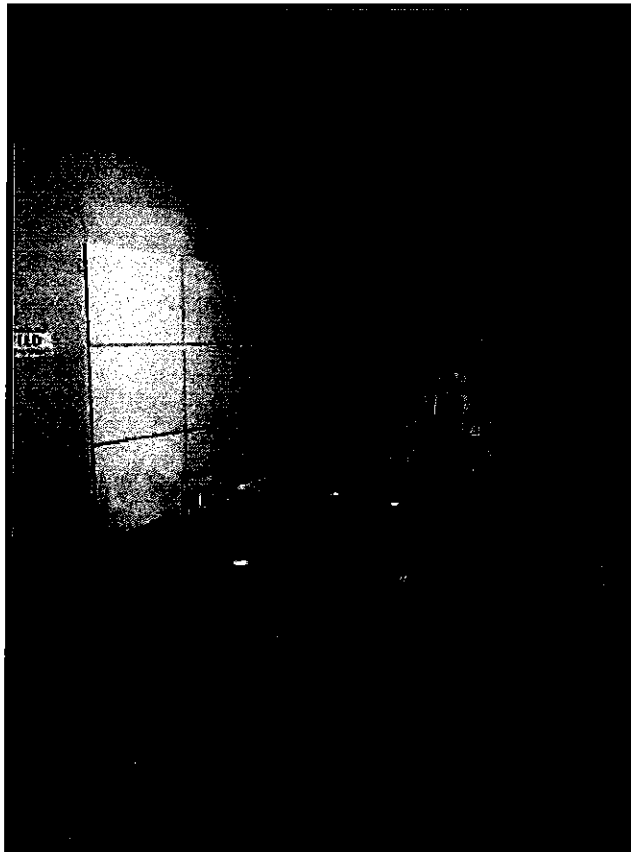
Les murs sont constitués de cloisons brutes.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec spots intégrés.

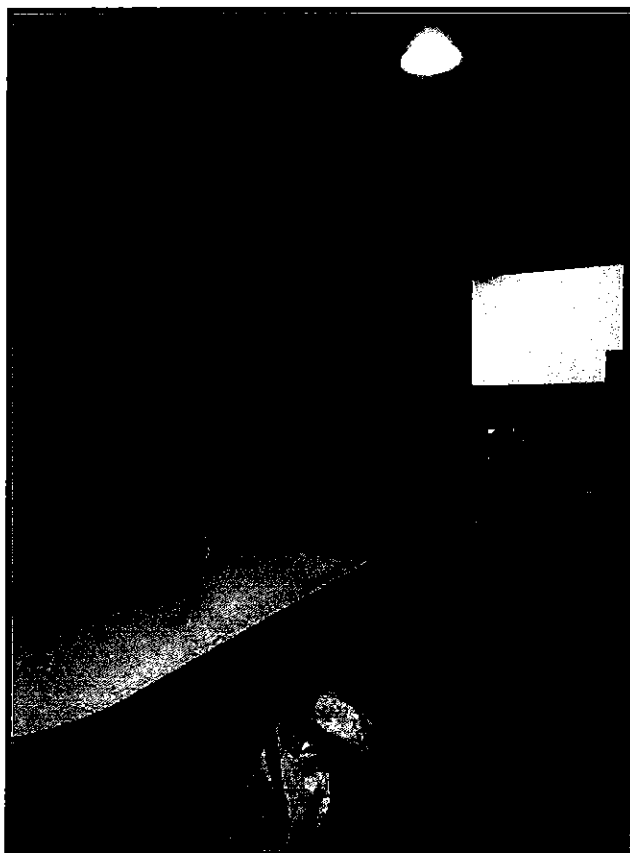
La pièce est équipée :

- d'un évier à un bac avec égouttoir,*
- d'une plaque électrique à deux feux,*
- d'un placard sous évier à une porte.*

Présence d'une porte dépourvue de poignée.



Au fond du local à droite, une ouverture sans porte donne accès à un local.



AUTRE LOCAL :

Le sol est constitué d'une chape en béton recouverte de peinture usagée.

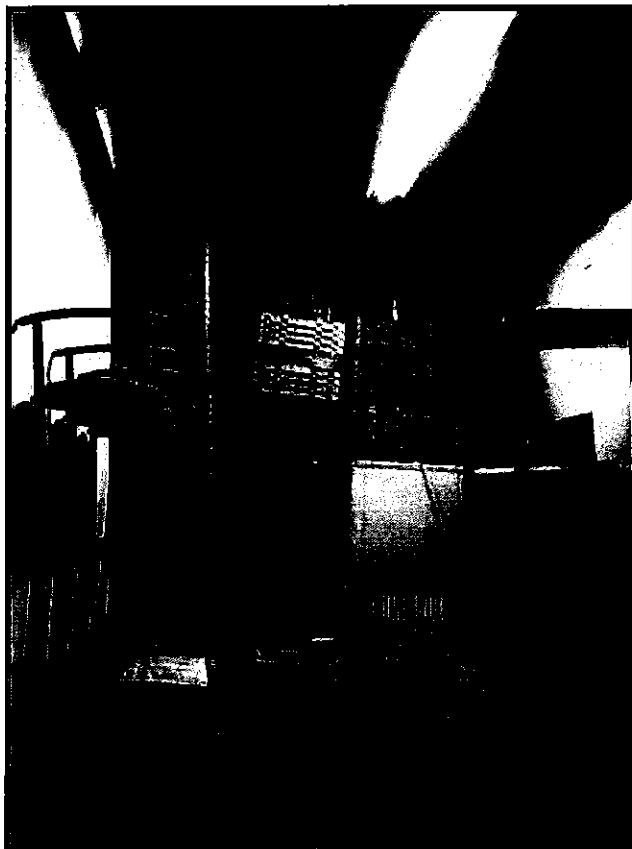
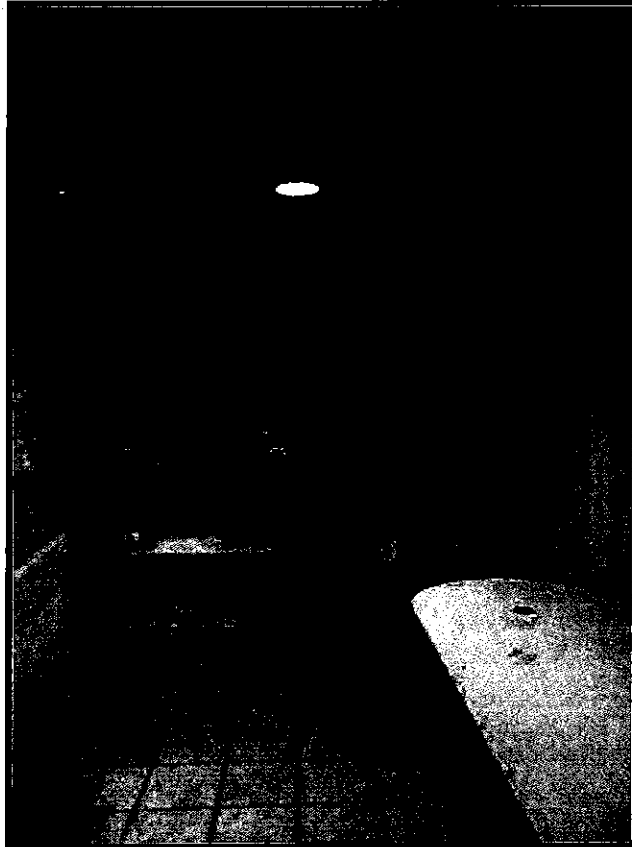
Les murs sont revêtus :

- *pour partie d'un enduit, puis bruts en partie haute sur la cloison latérale gauche,*
- *de peinture en état d'usage à droite de l'ouverture,*

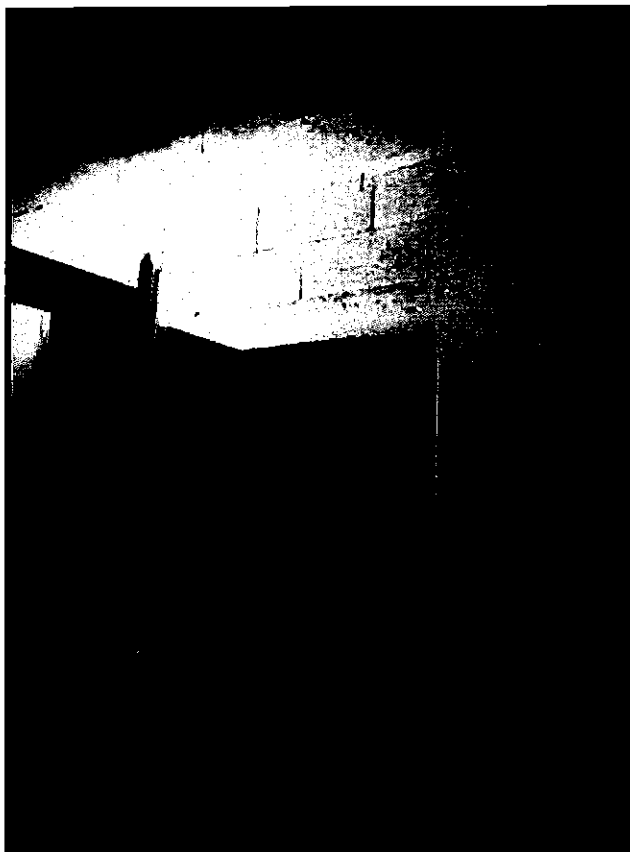
constitués de parpaings revêtus de peinture sur la face latérale droite.

Le matériel entreposé au fond de ce local ne me permet pas de procéder à toutes constatations utiles.

Le plafond est brut.



Une porte à un battant dont la poignée est cassée permet d'accéder à un cabinet de toilettes. Cette porte est revêtue de peinture en état d'usage.



CABINET DE TOILETTES :

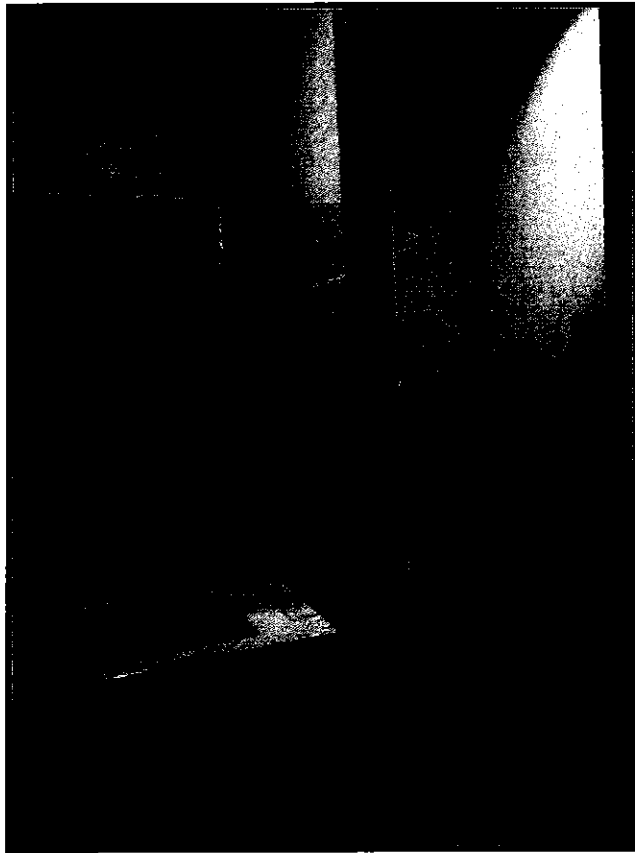
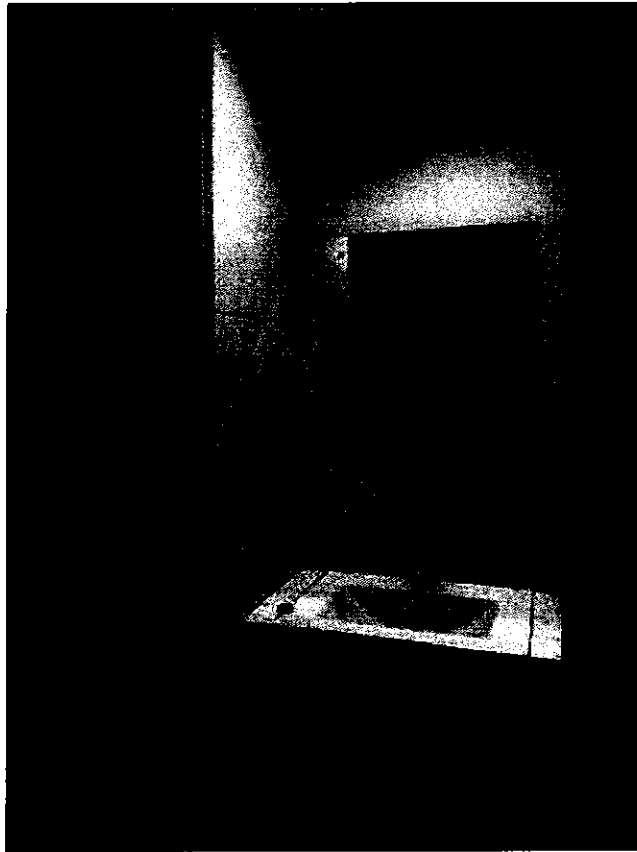
Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont revêtus de toile de verre revêtue de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état d'usage.

Présence d'une vasque avec robinet mitigeur eau chaude/eau froide sur un meuble à deux tiroirs. La faïence murale sur trois faces est en état.



Wc :

La porte à un battant est revêtue de peinture en état d'usage sur ses deux faces.

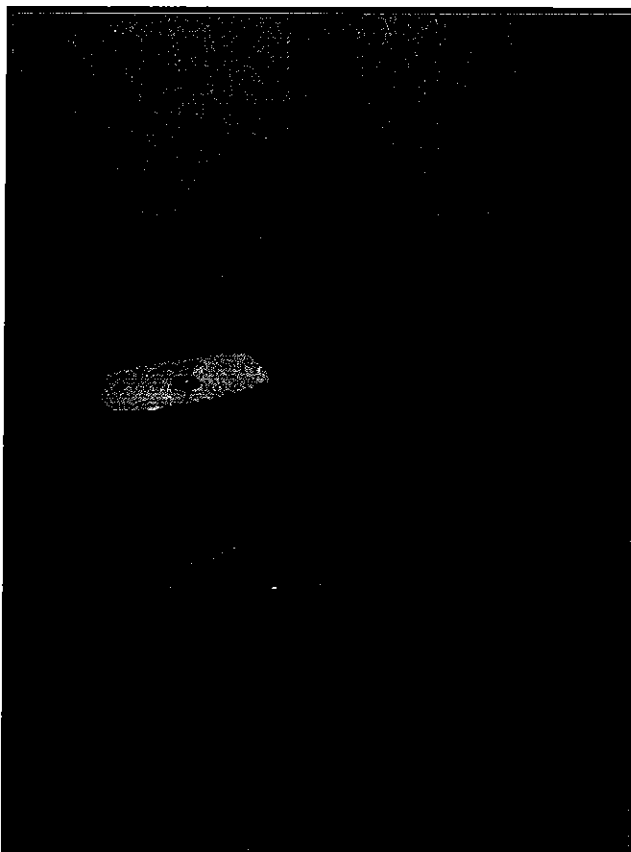
Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont en état d'usage.

Les murs sont recouverts de toile de verre revêtue de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est détériorée.

Présence d'un wc siège anglais avec réservoir chasse d'eau.



Une douche est aménagée dans cet espace, dont la porte est dépourvue de poignée. Elle est revêtue de peinture en état d'usage.

Douche :

Le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Les murs sont revêtus de toile de verre revêtue de peinture en état d'usage et, sur trois faces à l'intérieur de la douche, de faïence murale en état d'usage.

La douche est équipée d'une porte accordéon. Le receveur est en état d'usage. Elle est équipée d'un robinet mitigeur eau chaude/eau froide, d'une douchette et d'un flexible.



ENTREPOT A GAUCHE DE LA DESCENTE D'ESCALIER :

Le sol est constitué d'une chape en béton brut.

Les murs sont pour partie revêtus d'un enduit de façade et pour autre partie sont constitués d'un bardage métallique.

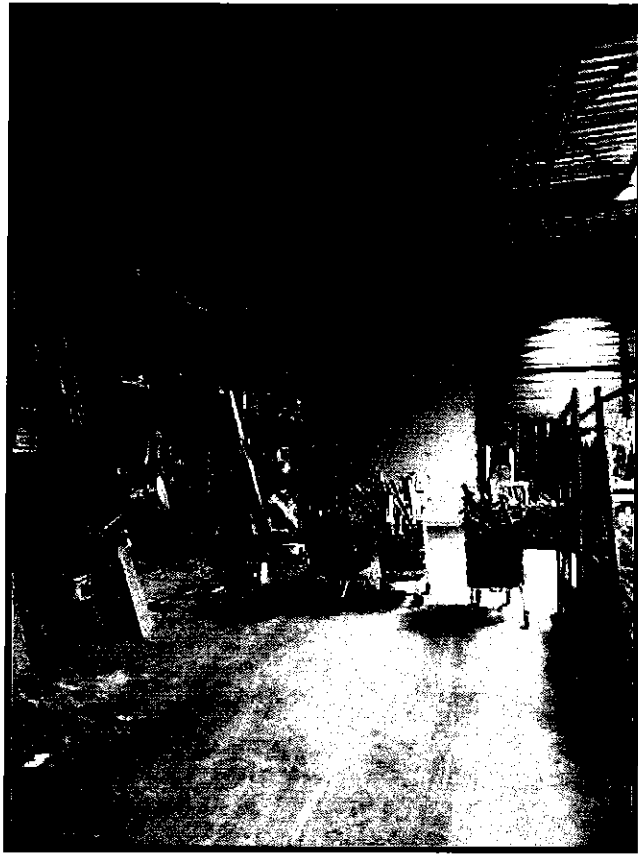
Le plafond est constitué d'un bardage métallique.

Il dispose d'une porte sectionnelle.

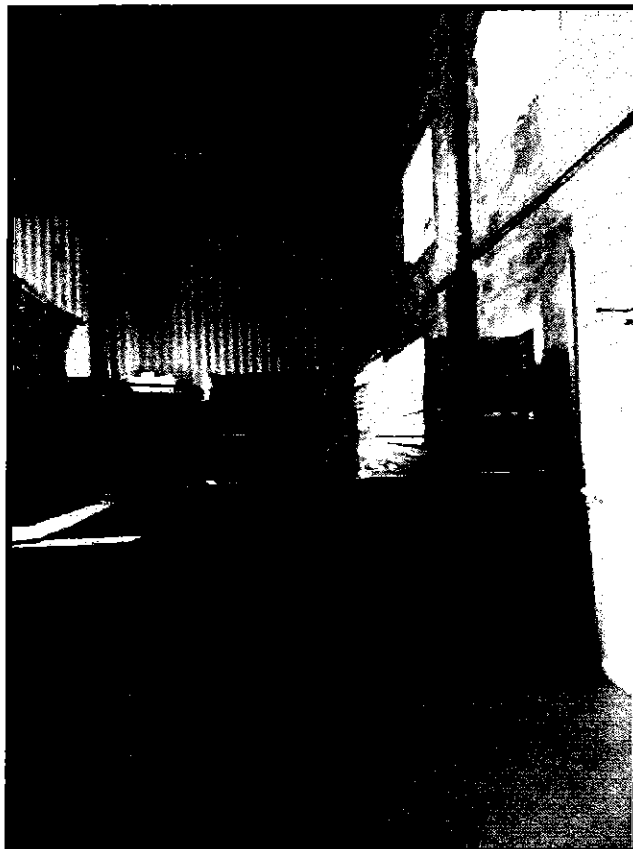
Cet entrepôt est éclairé par des skydômes et des néons.







Une cloison revêtue de peinture délimite est fixée au droit de la porte située à proximité de l'escalier intérieur.



*Le sol est constitué d'une chape béton revêtue de peinture en état.
Les murs sont bruts de parpaings, délimités par des cloisons revêtues de peinture en état.
Présence d'une porte de secours et d'un tableau porte-fusibles.
Une porte en PVC avec barre antipanique donne accès à des toilettes.*





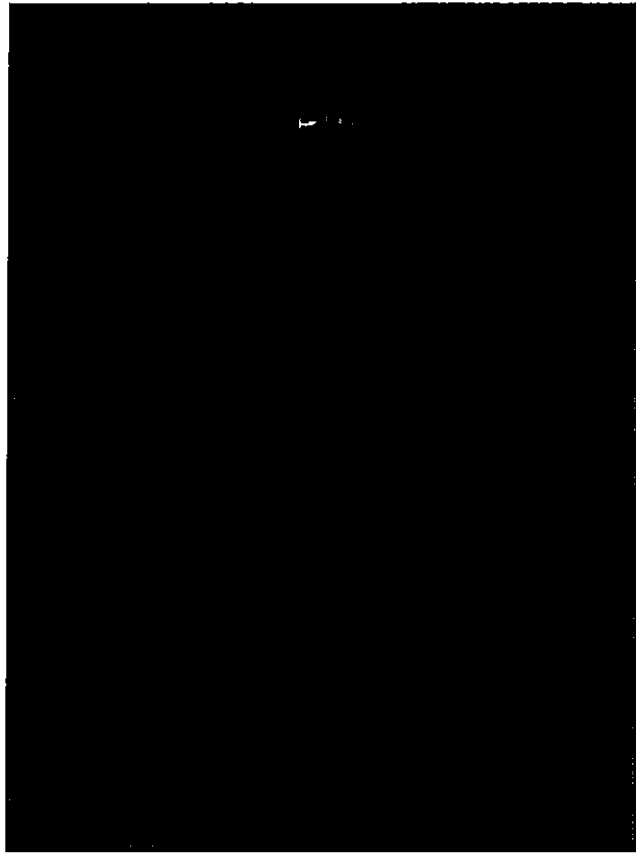
COULOIR :

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

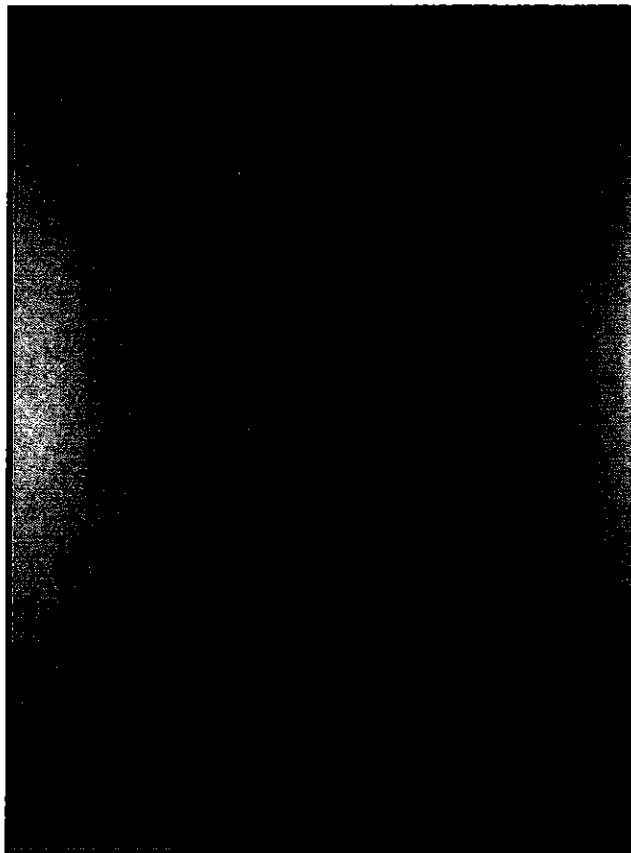
Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état.

Les murs sont recouverts de toile de verre revêtue de peinture en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est humide.



Une ouverture sans porte donne accès à un dégagement.



DEGAGEMENT :

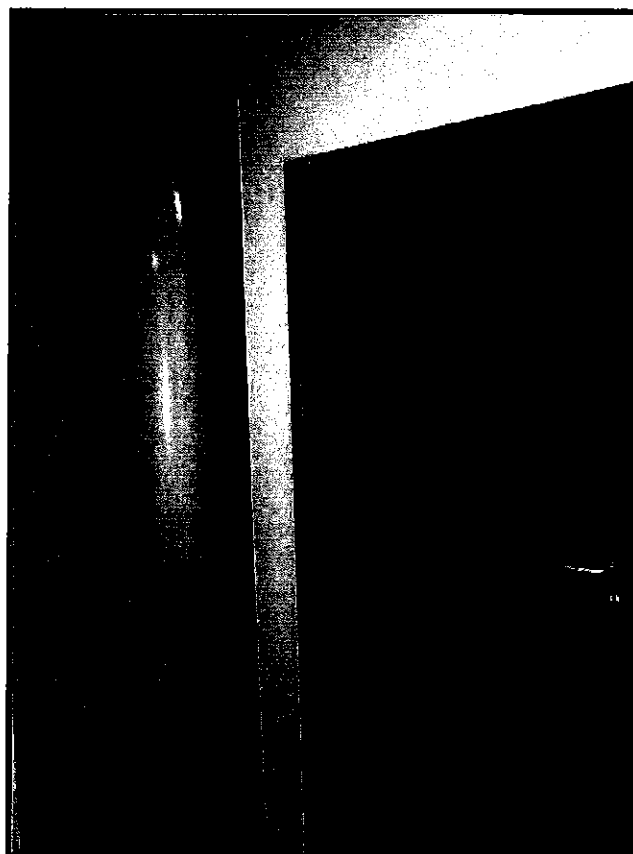
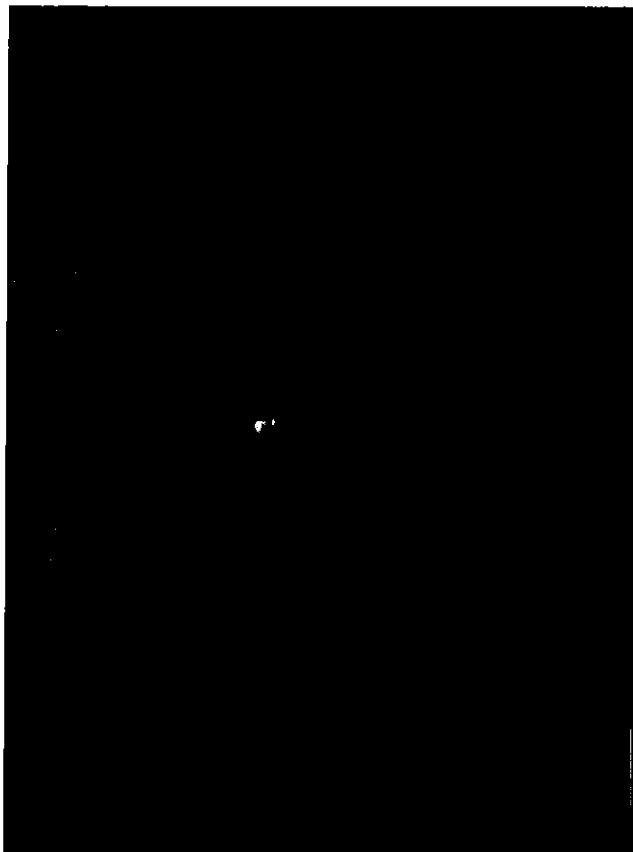
Le sol est recouvert de carrelage en état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état d'usage.

Les murs sont recouverts de toile de verre revêtue de peinture en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond avec deux blocs à quatre tubes néons et déflecteurs dont plusieurs néons ne fonctionnent pas.

La pièce est équipée d'un lavabo sur sa colonne en faïence blanche surmonté de faïence murale en état et d'un chauffe-eau de marque PACIFIC.



Cabinet de toilettes :

La porte à un battant est revêtue de peinture en état d'usage.

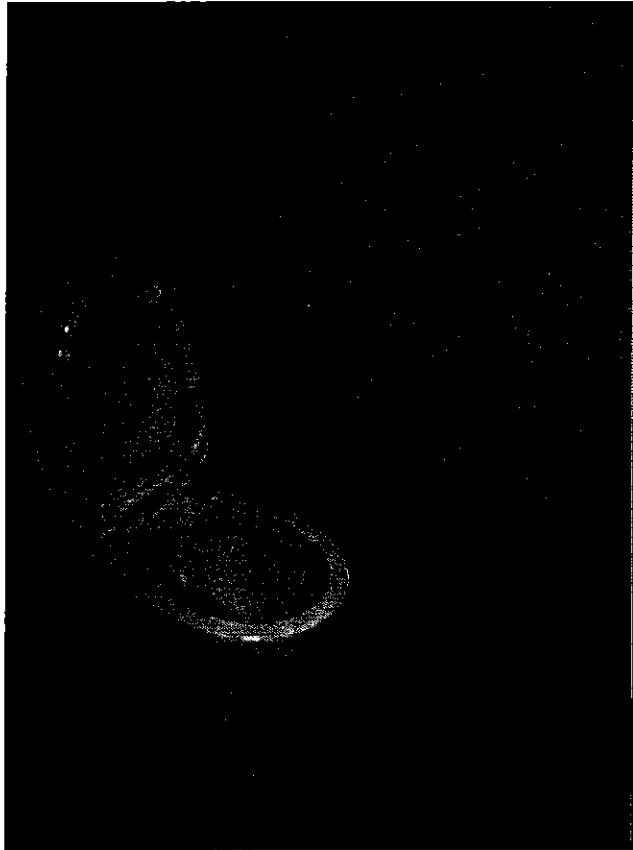
Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état d'usage.

Les murs sont revêtus de toile de verre revêtue de peinture.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est manquante.

La pièce est équipée d'un wc siège anglais avec double abattant, réservoir chasse d'eau.



Une porte, en état sur ses deux faces, donne accès à un local informatique. Elle est dépourvue de verrou.

Local informatique :

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état.

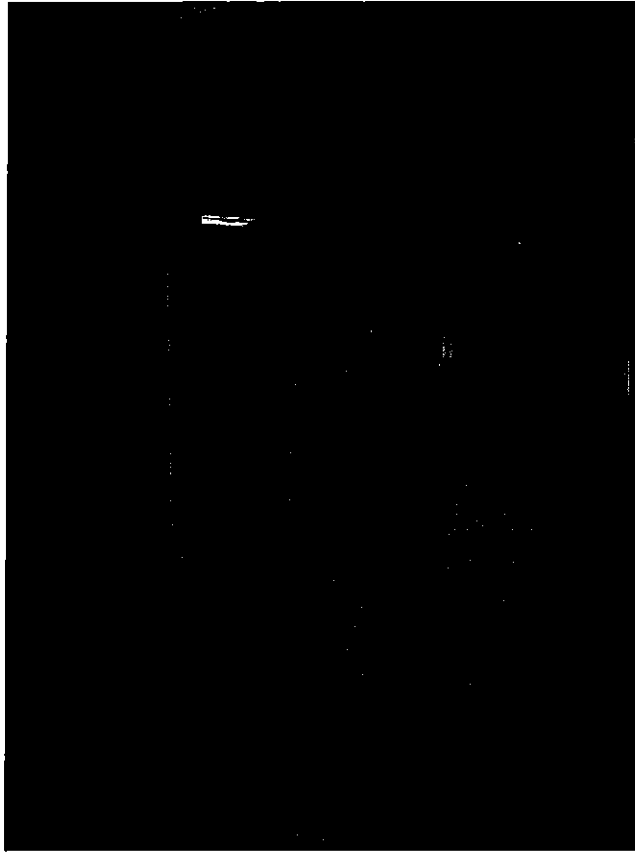
Les murs sont recouverts de toile de verre en état d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond dont une dalle est manquante pour le passage de câbles.

Une porte est posée dans ce local.

Présence d'une baie informatique.

Une porte à un battant recouverte de peinture en état d'usage donne accès à une douche.



Douche :

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état.

Les murs sont recouverts de toile de verre revêtue de peinture.

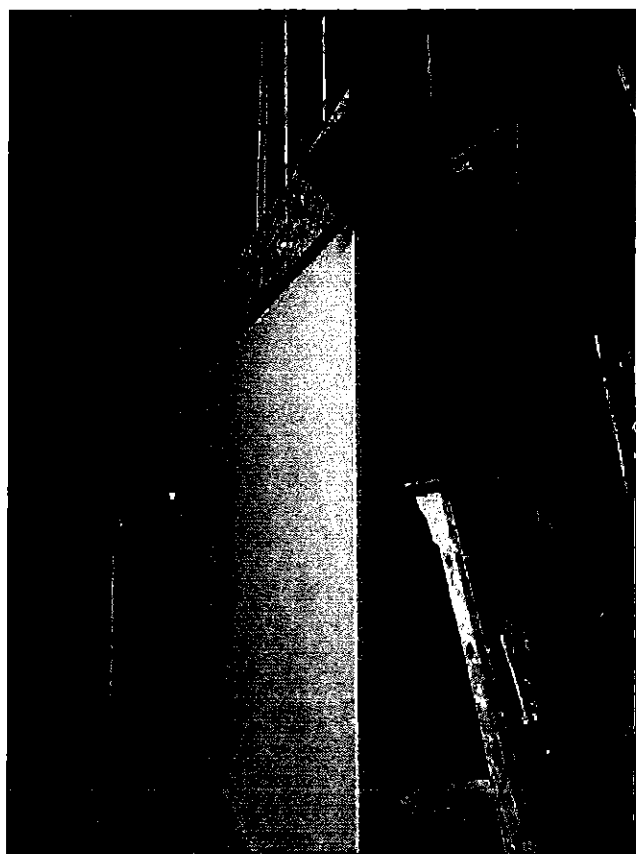
La faïence murale sur trois faces est en état.

Le plafond est constitué de dalles de faux-plafond en état.

Présence d'un receveur, d'une douchette, d'un flexible, d'un robinet mitigeur eau chaude/eau froide.



*Une porte à un battant donne accès à un local aménagé dans l'entrepôt.
Le sol est constitué d'une chape béton revêtue de peinture.
Les murs sont constitués de cloisons revêtues de peinture.
Le plafond est brut.
Les cloisons extérieures de ce local sont revêtues de peinture en bon état.*

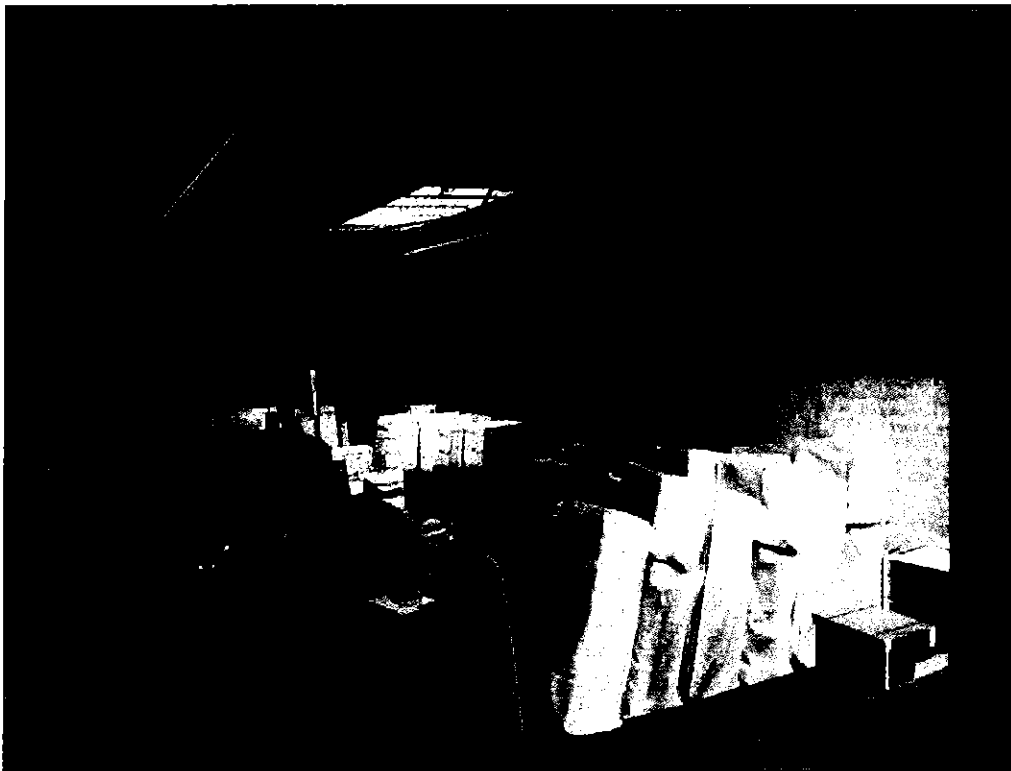




ENTREPOT A DROITE DE LA DESCENTE D'ESCALIER :

me déclare que cet entrepôt et la mezzanine sont loués à la société SARAY, dont le siège est 106 Grande Rue de la Guillotière à LYON 69007.

Je constate, à partir du palier de l'escalier menant à l'entrepôt sus-décrié que la face latérale droite de et entrepôt est constituée de parpaings bruts et ses deux autres faces de bardages.





*L'entrepôt est éclairé par des baies translucides.
Une porte sectionnelle donne accès à cet entrepôt.
Présence d'un pont roulant.*



MEZZANINE :

Une mezzanine est aménagée à droite de la porte donnant accès à ce palier. Elle est fermée par une porte grillagée.

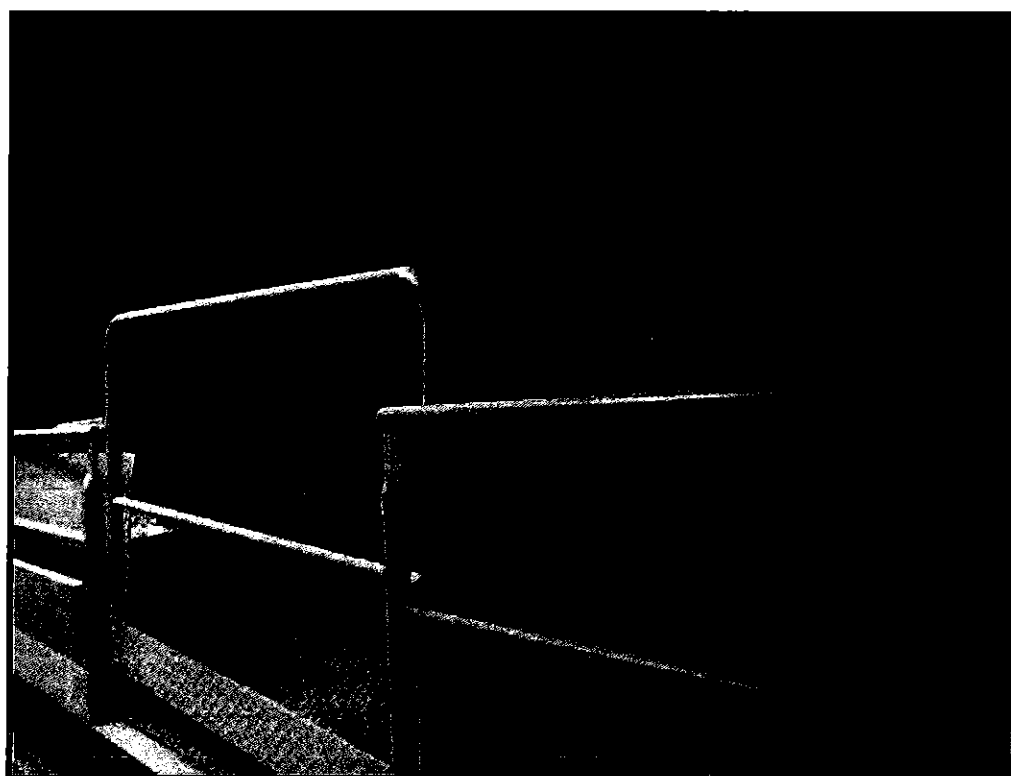
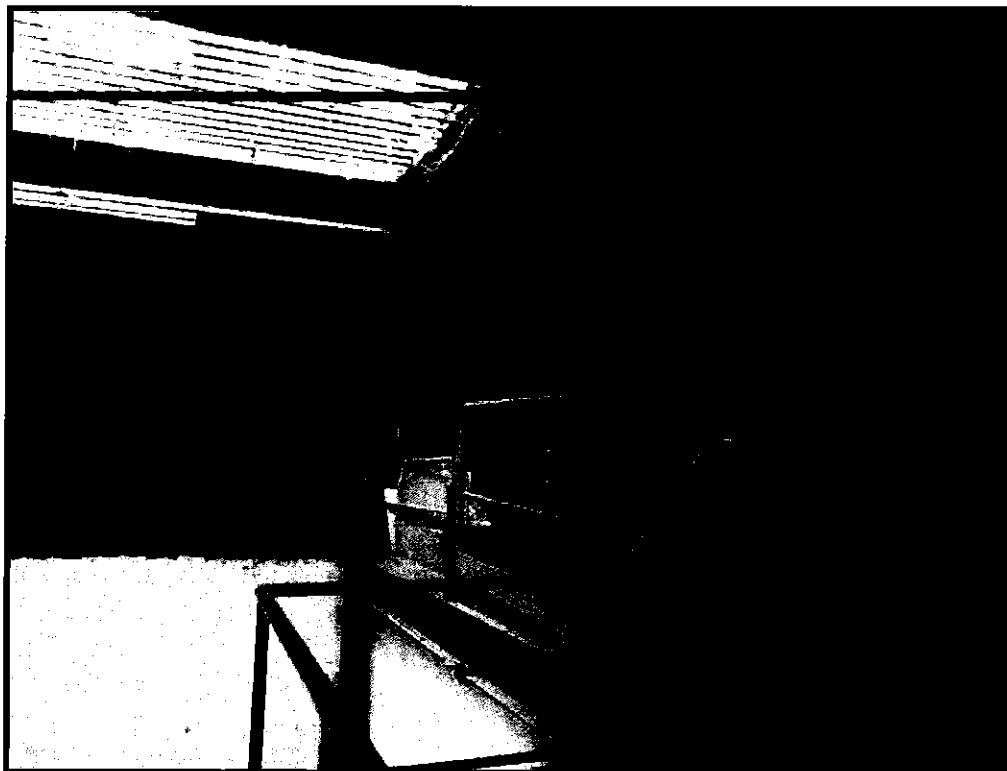
Deux marches métalliques permettent d'y accéder.

Le sol est constitué de plaques métalliques.

Les murs sont bruts de parpaings et constitués d'un bardage sur le mur du fond.

Présence de tubes néons.

Elle est délimitée par un garde-corps.



me précise qu'un local et un cabinet de toilettes sont aménagés en dessous de la mezzanine.

Une ouverture est visible au niveau de l'entrepôt qui donne accès à cette pièce et au cabinet de toilettes.

CONDITIONS D'OCCUPATION :

Madame . me déclare que ces locaux sont occupés par :

CHAUFFAGE :

Plusieurs modes de chauffage sont utilisées :

- un chauffage réversible, diffusé par des cassettes,
- des unités intérieures murales de climatisation,
- des radiateurs électriques.

L'eau chaude sanitaire est assurée par un chauffe-eau électrique.

Les entrepôts ne sont pas dotés de système de chauffage.

Les biens et droits immobiliers, propriétés bâties et non-bâties, sis sur la commune de VILLEURBANNE (69100 – RHONE), 45 ALLEE DU MENS, sont cadastrés SECTION AO N° 163 pour 21a 48ca.

Ils consistent en un bâtiment à usage industriel et de bureaux, d'une superficie de 700 m² environ avec terrain autour, formant le lot n°6 du lotissement « Allée du Mens », ayant fait l'objet :

- d'un arrêté préfectoral en date du 21/01/1974 déposé au rang des minutes de Maître PINCON, Notaire, le 25/01/1974 publié au 3^{ème} Bureau des Hypothèques de LYON (69) le 05/02/1974 Volume 1779 N°879, modifié suivant acte de :
 - Maître PINCON, Notaire, le 02/02/1977 publié le 17/02/1977, Volume 3138 N°1122,
 - Maître BARRET-DELAYE, Notaire, le 06/01/1989, publié le 26/01/1989, Volume 89 P n°772,
- d'un arrêté municipal en date du 30/08/1989, déposé au rang des minutes de Maître GUILLAUMOND, Notaire, le 28/09/1989, publié le 16/11/1989 Volume 89P n°10130, rectifié suivant attestation de Maître GUILLAUMOND, Notaire, en date du 19/02/1990, publiée le 22/02/1990, Volume 1990 P n°1252.

L'association syndicale Libre est représentée par la société ORALIA BAGNERES ET LEPINE, 99 Rue Duguesclin 69006 LYON.

Afin d'apporter davantage de précisions à mes constatations, j'ai pris plusieurs clichés photographiques, lesquels n'ont subi aucune modification et sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux, que j'ai reproduits ci-dessus.

Mes constatations terminées à 11 heures 50, je me suis retirée et de retour en mon Etude, j'ai clos et dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

| Coût du présent acte : | |
|-------------------------------|-------------|
| Article A.444-28 | 445,94 € |
| TRANSPORT | 7,67 € |
| TOTAL HT | 228,61 € |
| TVA 20,00 % | 45,72 € |
| TAXE FORFAITAIRE | 14,89 € |
| PHOTOGRAPHIES | 7 0,00 € |
| TEMOINS | 40,00 € |
| SERRURIER | |
| TOTAL TTC | € |



PIECES ANNEXES

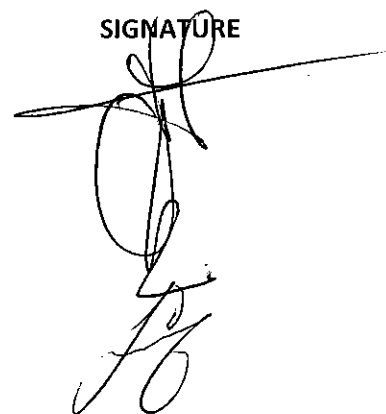
**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF du 23 JUILLET 2018 : BPI FRANCE
FINANCEMENT C/ LE MAS D'ORCHAT**

Dossier 1591949

NOM/PRENOM

QUALITE

SIGNATURE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the top.

SERRURERIE ARNAUD



Facture n° F-
20180700182

Date : 23-07-2018

SARL CHANUT
32 chemin des Mouilles
69290 Grezieu la varenne - France
Capital de 10000 €
Siret : 49421679900010
Tel : 0478812416
Email : arnaud serrurerie@yahoo.fr
FR7616807004008112653621978

Grange-Pirodon-Vacher-Doucede-
Dermanoukian- 12 r de la
Camille/ BP 81
69923 OULLINS CEDEX
France

PVD du 23/07/18

| Réf. | Désignation | Qté | PU HT | TVA | Total HT |
|------|---|------|--------|---------|----------|
| PV | P-V Descriptif SCILE MAS 45 allée du Mens 69100 Villeurbanne | 1,00 | 183,33 | 20,00 % | 183,33 € |

Date d'échéance : 31-08-2018 (30 jours fin de mois)
En cas de retard de paiement, application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ selon l'article D. 441-5 du code de commerce.
Taux d'escompte : Pas d'escompte applicable.

| | |
|-------------------|-----------------|
| Total HT | 183,33 € |
| Total TVA 20.00 % | 36,67 € |
| Total TTC | 220,00 € |

NET A PAYER 220,00 €

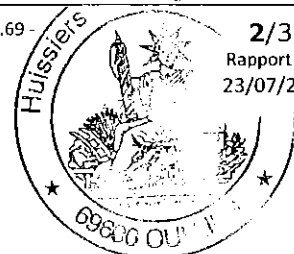
SARL CHANUT - 32 chemin des Mouilles - 69290 Grezieu la varenne, France
arnaudserrurerie@yahoo.fr - Tél : 0478812416
Capital de 10000 € - FR74494216799 - 49421679900010



| | | | | |
|---------|--|---|-----------------|-------------------|
| Dossier | Adresse | 2 | Rapport dressé | Référence dossier |
| | 45, Allée du Mens - 69100 Villeurbanne | | 23 Juillet 2018 | 09.07.18 MF |

| DIAGNOSTICS DANS CE DOSSIER | | RESULTATS SYNTHETIQUES |
|---|---|--|
| | | a rapprocher obligatoirement des rapports détaillés |
| Dossier Technique Amiante | X | Présence de matériaux et produits pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués |
| Constat des risques d'exposition au plomb | | Bien non concerné car non à usage d'habitation |
| Diagnostic de performance énergétique | X | Le diagnostiqueur n'a pu être en mesure de réaliser un diagnostic de performance énergétique car il ne nous a pas été fourni de relevés exploitables des consommations. Ne pouvant utiliser pour ce type de bien une méthode de calcul conventionnel (voir arrêté du 8 février 2012), il n'est pas possible d'établir une estimation des consommations et de fournir les étiquettes " énergie " et " climat". Le diagnostic se limite aux constatations et aux descriptifs |
| Etat termites | | Bien NON situé en zone délimitée à risque « termites » |
| Etat installation ELECTRICITE | | Bien non concerné car non à usage d'habitation |
| Etat des risques naturels et technologiques | X | Bien situé dans un PPRn Commune avec zone de sismicité faible (zone 2) |
| Etat installation GAZ | | Bien non concerné car non à usage d'habitation |

| AUTRES INFORMATIONS NE RELEVANT PAS DU DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES | | |
|--|---|---|
| Constat sécurité contre la noyade en piscine | | Absence de piscine |
| Surfaces | X | Surface Totale du bâti de 1473.1 m ² Surface Totale Entrepôts de 1079.1 m ² Surface Totale Locaux/Bureaux de 394 m ² Autre surface non comprise dans le mesurage : Hauteurs inférieures à 1.80m de 3 m ² |
| Assainissement | | Information non communiquée |
| Constat Merule | | Le bien n'est pas situé dans l'une des zones de présence de risque de mэрule, découlant de la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui instaure un dispositif pour lutter contre le développement de la mэрule. |



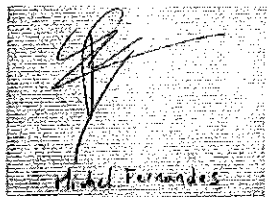
| | | | | |
|---------|--|---|-----------------|-------------------|
| Dossier | Adresse | 3 | Rapport dressé | Référence dossier |
| | 45, Allée du Mens - 69100 Villeurbanne | | 23 Juillet 2018 | 09.07.18 MF |

| Diagnostic | Obligatoire pour | Durée de validité par rapport à la date du 23 Juillet 2018 |
|--|---|--|
| Mesurage | les biens soumis au régime de la copropriété uniquement | Pas de D L V* |
| Constat de présence ou absence d'amiante | les biens dont le permis de construire est antérieur au 1.07.1997 | Pas de D L V |
| Constat des risques d'exposition au plomb | les biens construits avant le 1.01.1949 | 1 an |
| Diagnostic de performance énergétique | tous les biens | 10 ans |
| Diagnostic d'état installation électricité | les biens dont l'installation électrique a plus de 15 ans | 3 ans |
| Diagnostic d'état installation gaz | les biens dont l'installation de gaz a plus de 15 ans | 3 ans |
| Etat termites | les biens sis en zone délimitée « termites » par l'administration | 6 mois |
| Etat des risques naturels | tous les biens | 6 mois |

* DLV : date limite de validité

Ces diagnostics sans DLV, ne sont plus valables dès que les lieux ont été l'objet de transformation ou modification ou travaux postérieurs à la date de réalisation du diagnostic ci-dessus mentionné

Michel Fernandes a signé :



Michel Fernandes